

## Chapitre 4

L'ÈRE CONTEMPORAINE :

### ÉGLISE, ORGANISMES ET ÉCOLES FRANCOPHONES

#### 19. LE CLUB CHAMPLAIN

Lorsque je me présentai à mon poste de professeur de français au Royal Military College of Canada, au début de septembre 1948, j'étais loin de me douter du rôle que j'allais jouer dans la ville réputée pour être à domination loyaliste et irlandaise. Nous étions trois professeurs dans la section de français : deux anciens d'avant-guerre et moi, le nouveau. Au cours de mon initiation, mon patron, le Lcol Charles Chabot, ne manqua pas de me prévenir de ne pas parler français au Mess des officiers. Pour lui, les quelques francophones de Kingston n'étaient pas d'une classe à fréquenter. De mon côté, je ne connaissais vraiment pas la vie en milieu minoritaire. À Rimouski, où j'enseignais au Séminaire diocésain, personne ne parlait anglais du moins en public; il en était à peu près de même dans la Côte de Sable, à Ottawa, où je faisais partie de la paroisse du Sacré-Cœur, où je fréquentais, dans mes loisirs, l'Université d'Ottawa et où je travaillais au Bureau de traduction de l'Armée canadienne, exclusivement francophone. Donc, pour le moment, aucune expérience d'action patriotique, ni aucune chance d'en acquérir puisque je me rendais dans ma famille, à Ottawa, toutes les fins de semaine, ce qui m'éloignait régulièrement de mon nouveau milieu social.

Puis, avec le temps, les choses ont changé. Ma famille est venue me rejoindre. Des renforts sont arrivés au Collège : Le major Georges de Grandpré, le capitaine (brigadier général) Roland Reid, d'autres professeurs, notamment à la section de français. De sorte que,

bientôt, le Mess des officiers devint notoirement bilingue où chacun conversait et chantait à sa guise dans l'une ou l'autre langue de son choix.

Or, l'année suivante, un nouveau professeur de français, Albert Le Grand, venait, lui, d'un milieu minoritaire, un petit village de la Saskatchewan, La Butte Saint-Pierre; il était naturellement à l'affût de tous les parlants français de la ville; de notre côté, ma femme et moi, nous n'étions pas sans en rencontrer quelques-uns. Si bien qu'un bon jour, nous nous sommes demandé s'il ne serait pas temps d'essayer de rassembler tout ce beau monde autour d'un cercle, d'un club, d'une association. Notons que des organismes de ce genre étaient nés à Kingston mais n'avaient pas survécu au départ de leur fondateur. Par exemple, en 1911, la petite colonie de langue française de Kingston fonde un cercle qu'elle baptise du nom de Club Frontenac. Parmi les membres dont les noms reviennent souvent dans les dossiers, on retrouve plusieurs professeurs du RMC. Le professeur J.-M. Lanos, fonde lui-même Le Cercle du Collège militaire royal de l'Alliance française qui, après une enfance assez vigoureuse, s'éteint vers 1929. Trois ans plus tard, un autre cercle francophone voit le jour, le Club Lafontaine, qui s'intéresse à une école française, mais il ne survit pas aux années de guerre et au départ des intéressés.

La première réunion du groupe qui allait devenir le Club Champlain eut lieu chez moi, dans cet ancien corps de garde de la 2<sup>e</sup> barrière du Collège. Nous étions sept apôtres : M<sup>e</sup> François Lemieux, avocat-notaire de Kingston qui, né à Sudbury en 1893, y avait fait ses études classiques au Collège du Sacré-Cœur, puis à l'Université d'Ottawa; comme tous les avocats du temps, il avait fait son cours de droit à Osgoode Hall, à Toronto; marié à une anglaise francophile, il était président du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu. Le major Jean Lavoie, O.M.I., ancien missionnaire dans l'Ouest et aumônier au Quartier général du district de Kingston; le professeur Albert Le Grand, docteur en lettres de l'Université de Montréal; Gilles Marchand, ingénieur à l'Alcan; C. J. Laporte, entrepreneur électricien; Jacques Beudet, représentant de la bière Brading, et le major Léopold Lamontagne, secrétaire de la séance et hôte du groupe.

Cette première rencontre eut lieu le 11 mai 1952.<sup>1</sup> D'après le procès-verbal, « on y a discuté de l'opportunité de fonder un club canadien-français, du nom à lui donner, des buts à atteindre, des méthodes de recrutement des membres », etc. Ce club n'est pas un groupe d'intellectuels, ce n'est pas non plus un groupe d'hommes de métier, mais c'est bien un corps social formé des éléments les plus divers qui s'entendent non seulement pour rester ce qu'ils sont, mais aussi pour faire valoir ce qu'ils ont.

La deuxième séance, qui réunit une douzaine de personnes à la salle paroissiale St. John, fut plus productive. Le groupe s'appellera Club Champlain, du nom du premier explorateur français à reconnaître la région de Kingston. On procéda à l'élection d'un conseil dont le président sera, comme il convient, le citoyen francophone le plus connu de tous les milieux kingstoniens, M<sup>e</sup> François Lemieux. On définit le but de l'organisation. Le procès-verbal mentionne que « ces mouvements ne sont dirigés contre personne, ni contre aucun autre groupement. Ils ne visent qu'à travailler à l'avancement, à la protection et au bien-être de nos compatriotes ». On mit sur pied un comité de recrutement à qui l'on demanda de procéder par noyautage plutôt que par invitation générale et impersonnelle.

La troisième réunion, qui fut mixte, eut lieu le 22 juin à la salle Sinclair, rue Barrie; assistance : 23 membres. Toutefois, dès le 8 juillet, au corps de garde n<sup>o</sup> 2 RMC, le Conseil exécutif se met vraiment au travail : rédaction d'un programme qui comprendra des soirées récréatives, des conférences; pour aller au plus pressé, il faudrait inviter M. Robert Gauthier, directeur de l'enseignement français en Ontario. À moins d'un mois de sa fondation, le Comité précise que le Club Champlain a pour objectif de créer une paroisse, puis une école et éventuellement de construire une salle communautaire.<sup>2</sup>

Le Club Champlain est donc sorti des limbes. *Le Droit* du 14 juillet annonce sa création. Le premier conférencier est Roger Charbonneau, représentant de l'Association canadienne-française d'Éducation de l'Ontario. Il nous fait part que l'Association essaie depuis 1911 d'ouvrir des classes bilingues à Kingston, manifestement sans succès. Est-ce à dire qu'il faille abandonner tout effort ?

Il s'agit plutôt de rassembler nos concitoyens éparpillés dans la ville, d'en faire un groupe solidaire. À cette fin, le Club organise déjà des pique-niques sur la ferme du président Lemieux ou sur les plages de lacs avoisinants, des danses dans différentes salles louées, avec orchestre et bar payant, des bingos et des soupers; toutes ces activités visent à créer un fond d'épargne qui servira un jour à nos grands projets de construction.

Nous sommes à la fin de l'été 1952. Le 12 juin, le ministère de la Défense nationale avait annoncé l'implantation d'un Collège Militaire Royal à Saint-Jean (Québec). J'ai reçu en juillet la visite du commandant de ce nouvel établissement, le col Marcellin L. Lahate, qui m'invitait à aller prendre charge de la section de français. J'avais tellement milité en faveur de cette entreprise que j'aurais eu mauvaise grâce à refuser cette mutation. D'autant plus que ma famille aurait avantage à s'installer dans un milieu français. Pourtant, ce n'est pas sans regret que je quittai ce coin de pays, ignorant que j'allais y revenir après un séjour de deux ans au CMR et d'un an à Paris, à titre de boursier de la Société royale du Canada.

Je revenais donc au RMC, cette fois à la direction du département des langues modernes. À ma grande joie, le petit cercle que j'avais vu naître trois ans auparavant était bien en santé, frais et dispos.

Le 8 novembre 1953, l'archevêque de Kingston, M<sup>gr</sup> Joseph Anthony O'Sullivan, avait autorisé les fidèles francophones à utiliser la chapelle des jésuites au Collège Regiopolis qui fournissait en même temps l'aumônier, le père Cormier, s.j., vieilli sous le harnais, sans avoir oublié son français; il bâtissait d'ordinaire son homélie dominicale autour de la question : « Où en sommes-nous ? » À Noël, cette année-là, il fallut emprunter une plus grande chapelle, celle des Sœurs de la Providence, peut-être à cause de la réputation du prédicateur, le père Gustave Sauvé O.M.I., de l'Université d'Ottawa. Il en sera de même pour les quelques années subséquentes.

C'est à la réunion du Club Champlain du 4 novembre 1957, à l'Hôtel Prince George, que je fus élu président par acclamation,

M<sup>e</sup> François Lemieux devenant président honoraire. Pour la première fois, le Conseil du Club Champlain élit deux femmes parmi ses nouveaux membres. Elles représentaient un organisme fermement établi, les Dames auxiliaires, qui avait sa propre charte et ses propres projets; ce sont M<sup>mes</sup> Rosaire Julien, présidente, et Charles Mallette. Elles ont pour but de regrouper les femmes de la paroisse en vue de procéder à des échanges intellectuels, spirituels et sociaux, de pourvoir aux besoins du sanctuaire ainsi que de seconder le curé de Saint-François d'Assise dans ses œuvres paroissiales.<sup>3</sup> Jusqu'ici le Club s'était maintenu financièrement à l'aide des recettes de diverses activités. Mais la caisse restait toujours à peu près vide. Elle suffisait à peine à subvenir aux frais d'administration du Club. Il fallait donc élargir nos entreprises.

## 20. L'APPEL

La première idée fut de créer, entre cette population dispersée, un lien qui servirait à communiquer les nouvelles, les invitations, les projets. Il n'y avait qu'un moyen : fonder un petit journal qui pénétrerait dans les foyers présumément francophones. Nous avons passé, ma femme et moi, plusieurs soirées à dépouiller l'annuaire téléphonique pour y relever les noms de personnes à consonnance française. Au fait, comment appeler ce petit journal ? Le capitaine Henri Charbonneau et moi optons pour *L'Appel*, du nom de cette sonnerie militaire qui rassemble la troupe. Le premier numéro paraît le 7 juin 1958. Nous avons retenu une couple de cents adresses qu'il fallait, au début, écrire à la main; ma femme et moi nous chargions de rédiger, éditer et distribuer ce bulletin, quelquefois avec l'aide de collaborateurs, la plupart du temps seuls. Vers la fin des années 1950, c'est le fils Mallette qui se charge au moins de l'impression, jusqu'à l'abandon temporaire et malheureux de notre petite feuille en faveur de l'organe plus puissant des *Nouvelles françaises* de Toronto. *L'Appel* sera repris plus tard et se financera pendant quelques années encore grâce à des annonces commerciales. Il aura été un témoin important d'une époque très active du Club Champlain.

LISTE DES PRÉSIDENTS  
DU CLUB CHAMPLAIN DE KINGSTON

M <sup>c</sup> François Lemieux	1952-1957
Léopold Lamontagne	1957-1961
Guy Plastre	1961
Rolland Vandal	1961-1963
Guy Sauvé	1963-1964
Rolland Vandal	1964
Roland Lamontagne	1964-1965
Jean-Louis Brisebois	1965-1967
Aimé Lalonde	1967-1968
Donald Quintal	1968-1970
Paul Fortin	1970-1971
Dents Brisebois	1971-1974
Raymond Roy	1975-1976
Aimé Lalonde	1976-1978
Dents Brisebois	1978-1979
Roger Rivard	1979
Françoise Brisebois	1979-1980
Jean-René Boucher	1980
Gilles Pilon	1980-1981
Paul Campeau	1981-1982
Clément Fortin	1982-1984
Ginette Johnson	1984-1986
Marc Gélinas	1987
Roger Dubois	1988
Sylvie Bastien	1989
Phillppe Baud	1990-



*Le Club Champlain reçoit sa chartre le 27 septembre 1958 de gauche à droite : Léopold Lamontagne, le ministre William McAdam Nickle, M<sup>e</sup> François Lemieux.*



*Le Club Champlain participe à un bazar en organisant une exposition de livres de ses membres; de gauche à droite : Léopold Lamontagne et Adrien Thério.*

## 21 L'ABBÉ HENRI PERRON

Dans les années 1950, le prêtre était encore considéré comme le grand rassembleur paroissial, comme le chef spirituel de la communauté catholique. Il nous fallait en trouver un quelque part, probablement en dehors des limites de l'Ontario. Je cherchai du côté du Québec, auprès du seul prélat de ma connaissance, M<sup>gr</sup> Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski. Refus catégorique ! Pour sa part, M<sup>gr</sup> O'Sullivan, archevêque de Kingston, avait sondé sans succès les reins et les cœurs de ses confrères, jusqu'au moment où l'un d'entre eux se laissa attendrir. Ce fut M<sup>gr</sup> Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface qui nous délégua l'un de ses jeunes prêtres, l'abbé Henri Perron.

Le *Canadian Register*, journal catholique de Kingston, annonce son arrivée le 9 août 1958. Il s'installera à la Maison de la Providence où il rendra quelques services aux pensionnaires et aux religieuses tout en veillant au bien-être matériel et spirituel de la future paroisse. L'abbé Perron est l'homme tout désigné pour lancer l'entreprise. Issu d'un milieu minoritaire, il était fait pour en comprendre tous les problèmes. Jeune, d'un physique plutôt agréable pour ces dames, il ne manqua pas de rallier tous les hommes par ses manières affables et courtoises. Il sut diriger d'une main de maître la montée de la barque dans les écluses du déménagement de la communauté francophone depuis la chapelle de Regiopolis, à celle de la Maison de la Providence, puis à l'église de la paroisse Saint-François d'Assise.

C'est la cheville ouvrière qui nous manquait. Désormais, les projets éclatent de tous côtés. C'est d'abord la remise sur pied d'une section de l'Alliance française à Kingston. Cette association visait à rassembler et à réactiver l'élément francophone non catholique de la ville, les professeurs de Queen's, quelques-uns du RMC et un petit nombre d'anglophones francophiles. Le premier président fut l'éminent professeur des beaux-arts de Queen's, fondateur du Centre Agnès-Hetherington, le peintre très connu André Bieler. Nous avons ainsi eu l'honneur et la joie de recevoir dans nos murs bon nombre de célèbres conférenciers français que, la plupart du temps, j'allais cueillir et reconduire à l'ambassade de France, à Ottawa.



## 22. LA FÉDÉRATION DES CLUBS SOCIAUX FRANCO-ONTARIENS

Et puis, un bon jour, nous nous sommes aperçus que nous n'étions pas seuls, qu'il existait, partout en Ontario, de multiples cellules francophones, qui ne demandaient qu'à se mieux connaître et surtout à s'entraider. Ce vœu s'est concrétisé à Toronto qui, évidemment, constituait le groupe le plus nombreux. Devant une si forte représentation de divers clubs sociaux, on ne put que constater l'expansion de la présence française en Ontario. Elle se manifestait en des endroits jusqu'ici considérés comme inaccessibles. Le plan du curé Labelle d'aller rejoindre le Manitoba par le Nord de l'Ontario était largement dépassé. Aujourd'hui, d'autres lignes de force se précisent, particulièrement dans le Sud de la province; l'Est déborde et l'Ouest n'est plus isolé. Quatorze clubs sont représentés et d'autres groupes vivants s'échelonnent tout le long du lac Ontario et de la rivière des Outaouais. Nous comptons qu'il s'y formera une chaîne aux maillons solides. À la suite d'échanges fort instructifs et très encourageants, l'assemblée procéda à l'élection d'un conseil dont j'eus l'honneur d'être élu président. Plusieurs visites ont par la suite eu lieu à Cornwall, à Brockville, à Belleville; d'autres clubs existaient à Oshawa, à Welland, à St. Catharines, à Sarnia, à Windsor. Les réunions de la Fédération des clubs sociaux franco-ontariens eurent d'abord lieu dans le cadre de celles de l'Association canadienne-française de l'Ontario; puis, vu les distances, il fut décidé de diviser la province en cinq régions et de se réunir séparément, chaque année; ces « Rencontres » des Clubs de l'Est, comme on les appelait, se déplaçaient d'une ville à l'autre tous les ans et Kingston eut l'honneur de recevoir ces groupes à plusieurs reprises.

La première réunion d'affaires de la Fédération s'est déroulée à Cornwall, les 26 et 27 septembre 1959, mais c'est à l'assemblée générale tenue à Ottawa, en avril 1960, que je profitai de l'occasion pour définir ma pensée à l'égard de notre organisation :

« Le but d'un club social... consiste à recenser la population francophone d'une région; à former une collectivité de langue française; à chercher les moyens d'éveiller l'intérêt souvent endormi à l'égard du français; à informer le public de nos réalisations par

la voie de la presse et de la radio locales; enfin à procurer à tous ses membres l'occasion de se rencontrer et de travailler à l'avancement de la cause française dans leur milieu. »<sup>4</sup>

### 23. LA PAROISSE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

Au milieu du siècle, le meilleur moyen de rassembler une « communauté de langue française » était encore la paroisse sous l'égide d'un pasteur et enrichie de diverses œuvres de bienfaisance. À Kingston, les fidèles viennent de toutes les régions du Canada — de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Québec et notamment de l'Acadie —, la plupart ayant vécu dans des milieux catholiques. Il nous faut une paroisse canadienne-française... avec ses œuvres de charité, sa chorale, son bulletin et sa salle communautaire au service des clubs paroissiaux.

La seule difficulté sérieuse à laquelle notre petite communauté faisait face consistait à trouver l'argent nécessaire. Il fut décidé de procéder par étapes. D'abord une église. On se rappellera qu'il y eut déjà deux églises françaises à Kingston. La première fut construite aux environs du Fort Frontenac, conformément à un ordre du roi Louis XIV. Confiée aux récollets (disciples de saint François), il n'est pas étonnant de voir que cette chapelle fut dédiée à ce grand saint. De cette paroisse, il ne reste malheureusement que « le Registre des baptêmes, mariages et sépultures commencé le 10 octobre 1647 ». <sup>5</sup>

C'est bien dans cette chapelle que fut baptisé René-Amable Boucher, né le 12 février 1735 au Fort Frontenac, fils de Pierre Boucher de Boucherville, officier dans les troupes de la Marine. René-Amable a servi à titre d'officier dans l'armée française, puis dans l'armée anglaise avant de siéger au Conseil législatif et d'occuper un haut poste dans la fonction publique jusqu'à sa mort survenue en 1812. La Cité de Kingston et la Société historique de Kingston, de concert avec le Bureau d'archéologie et des sites historiques de la province d'Ontario, ont dévoilé une plaque en son honneur le 1<sup>er</sup> juillet 1965. Puis, il y eut aussi l'église Saint-Joseph, à l'angle des rues Bagot et William, construite, en grande partie, à même les dons de l'évêque et des communautés québécoises. <sup>6</sup> Certains curés de la

première heure à Saint-Joseph furent des prêtres francophones, notamment Rémi Gaulin et Joseph Périnault au début des années 1800. Cent-cinquante ans plus tard, on envisage une autre église qui serait ni plus ni moins la troisième tentative d'implantation d'une paroisse française à Kingston.

Désormais, aux réunions du Conseil ainsi qu'aux assemblées générales du Club Champlain, il est de plus en plus question de la construction d'une église, avant tout de l'acquisition d'un terrain. Le nombre de membres augmente pour atteindre 204 en 1959. Nous sommes à loyer (75 \$ par mois) dans la chapelle de la Maison de la Providence. Nous n'avons pas de salle communautaire pour nos réunions régulières qui ont lieu un peu partout : chez moi, chez Hubert Renaud, chez Roger Pinault, au bureau de M<sup>e</sup> Lemieux. Pour nos soirées récréatives, nous louons la salle Sinclair (rue Barrie), la Liberal Hall (rue Princess), la Oddfellow Hall, l'aréna, divers hôtels, etc. Il serait bien temps de nous loger quelque part. À la réunion du Conseil du 8 décembre 1958, M. Laporte avait fait part de la possibilité d'acheter, rue Concession, un terrain au prix de 4 000 \$ comptant. Toutefois, l'archevêque Joseph Anthony O'Sullivan avait un autre endroit en vue. Le 2 septembre 1959, le curé Perron annonce que Monseigneur accepte d'acheter un terrain double sis au 512-520 de la rue Frontenac, au prix de 10 000 \$, pour y ériger une église, un presbytère et, éventuellement, une salle paroissiale.

	Coût	Revenus
Pour le moment, on établit le coût total à	60 000 \$	
On peut compter sur une aide extérieure de		10 000 \$
une souscription paroissiale...		10 000 \$
la vente du <i>Gourmet canadien</i> ...		5 000 \$
les contributions spéciales...		5 000 \$
Club Champlain, Dames auxiliaires, emprunt...		30 000 \$
 TOTAL	 60 000 \$	 60 000 \$

Reste la finition intérieure, l'ameublement et l'orgue, estimés à 40 000 \$. Le coût estimatif de la seule chapelle s'élève à 30 000 \$.

À la réunion du 15 octobre 1959, tenue chez les Pinault, diverses idées se font jour qui furent toutes acceptées.

#### 24. LE FINANCEMENT

Premièrement, une campagne de souscription locale, entreprise par un professionnel, M. Carroll, a rapporté 1 000 \$. Je me charge de rédiger deux lettres circulaires portant, dans le coin gauche, le dessin d'une église hypothétique de la main de Roger Pinault. L'une de ces lettres est destinée aux amis du Québec, l'autre, à ceux des autres provinces; elles sont signées par l'abbé Perron et accompagnées d'un commentaire personnel de chacun des membres utilisant ce moyen; ces lettres remplaceraient la carte de Noël traditionnelle adressée aux parents et amis. Elles permirent de récolter plus de 3 000 \$. La Fraternité française sollicitée, M<sup>gr</sup> Paul-Émile Gosselin s'engage à fournir 5 000 \$. M. Aimé Arvisais, président de l'ACFEO sympathique à notre cause, demande au journal *Le Droit* de lancer une souscription en notre faveur. Celle-ci récoltera près de 7 000 \$. Selon le responsable de la campagne du *Droit* : « Les souscriptions viennent de toutes les parties de la province d'Ontario, de plusieurs endroits du Québec et même de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick et des États-Unis. Certaines personnes sont venues à nos bureaux nous porter des sommes de 5 \$, de 10 \$, de 25 \$ et même de 50 \$ et nous ont dit combien elles étaient heureuses de pouvoir collaborer à cette grande œuvre. »<sup>7</sup> C'est vraiment beau, mais c'est encore insuffisant. Au tour des Dames auxiliaires à apporter leur contribution sous deux formes : un livre de recettes et une grande kermesse ou bazar.

#### 25. LE GOURMET CANADIEN

Le projet de livre de recettes est confié à Cécile Lamontagne, secondée par Ninie Pinault. D'abord le livre sera bilingue, à cause du milieu. Les bonnes cuisinières ne manquent pas. Mesdames Gabrielle Bessette et Adèle Voyer sont chargées de la traduction du français à l'anglais. Je m'occuperai de la traduction de l'anglais au français, de la révision du texte en général et de la correction d'épreuves. Le livre devra au moins s'autofinancer. Là-dessus, il n'y aura pas de problème. Un professionnel de la vente, M. Carroll, a déjà amassé 3 400 \$ sous forme d'annonces commerciales. Un jeune peintre tout

frais émoulu de l'École des beaux-arts de Paris, Richard Brillon, se charge des illustrations de la couverture et de la page titre de chacun des quatorze chapitres. Quant aux recettes, elles arrivent de partout, du Québec surtout où ma femme s'est adressée à ses amies, et parfois, à des lauréates de concours culinaires à qui elle demandait d'emprunter leurs œuvres primées notamment par le Salon national de l'agriculture ou par l'Association des hôteliers de la province de Québec. Toutes ont accepté avec la plus grande générosité d'en faire don. Dans une brève Introduction à ce livre de cuisine, je notais :

«C'est dans cet esprit que (nos mères et nos épouses) ont préparé avec amour le présent ouvrage. Ce sont des recettes de bonheur qu'elles vous offrent sous une forme des plus attrayantes. Pour elles, c'est une façon de conserver l'une de nos plus durables traditions, tout en contribuant par leur talent à doter nos compatriotes de Kingston d'une église où ils pourront prier et chanter les louanges du Seigneur dans leur propre idiome.<sup>8</sup>

Enfin, pour répondre à une bonne partie de la clientèle ciblée, il fallait imprimer ce volume dans les deux langues. Cette tâche fut confiée à une brave petite religieuse, sœur Saint-Émile, qui dut faire un effort tout particulier pour se remémorer ses études de français. Ma femme, qui a veillé à la conception, à la production et à l'essai des recettes du *Gourmet canadien* n'en a pas négligé non plus la distribution. Pour sa part, elle a remis à l'abbé Perron au moins la moitié des recettes totales de 6 000 \$. Quant à moi, j'y ai gagné aussi pour avoir servi de cobaye : l'essai de chaque recette m'a rapporté la somme rondelette de 12 livres que j'ai mis bien des années à perdre !

Ce livre a attiré les éloges de plusieurs journaux québécois et ontariens, notamment, *La Presse* du 10 juin 1961 : « *Le Gourmet canadien* est un vrai coffre aux trésors où on a ressuscité certaines vieilles préparations comme ragoûts et six-pâtes en passant par la quiche Lorraine et la gibelotte soreloise jusqu'au poisson en surprise et aux desserts qui mettent l'eau à la bouche. » Et le D<sup>r</sup> Adrien Plouffe, de la Société royale du Canada, dans sa chronique sur la santé à *La Presse*, voit dans ce livre une somme imposante, merveilleuse et fructueuse de bonheur.

## 26. LE BAZAR

Comme leurs consœurs des autres paroisses de Kingston, les Dames auxiliaires de Saint-François d'Assise avaient, elles aussi, organisé des ventes de charité. Toutefois, pour la construction de l'église, elles se devaient de faire un effort spécial. Relisons ce qu'écrit la déléguée du *Whig Standard*, Jean Edwards, dans le journal du lendemain de la fête, le 1<sup>er</sup> octobre 1959 : « C'est une *première* de plus d'une façon... La salle (libérale) était ornée du haut en bas et d'une extrémité à l'autre. Jamais on avait vu de si belles décorations à Kingston. Des centaines de mobiles suspendus au plafond s'y balançaient gracieusement : cerceaux, masques, oiseaux, jouets et animaux peints et découpés dans du carton. » En somme, comme l'aurait dit Boileau : « Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales » !

Chaque table a ses propres ornements : les pâtisseries, les plats cuisinés, notamment un beau saumon monté qui a fait l'admiration de tous les visiteurs, donné par le cuisinier canadien-français de l'Hôtel La Salle; les bonbons, les tabliers, les vêtements d'enfants, les tricots, l'éléphant blanc, l'étang à poisson, le tirage de divers objets. Toutes ces œuvres mises ensemble fournissent un capital de départ suffisant.

Les plans de l'église-presbytère-salle paroissiale sont confiés au gendre de M. André Bieler, Wilfred B. Sorensen, professeur d'architecture à l'Université Queen's et membre de l'Alliance française de Kingston. Il a exploité à fond le terrain restreint en soulevant la salle paroissiale sur des arches romanes qui laissent pénétrer les fidèles à l'intérieur d'un préau où ils peuvent se rassembler en plein air à l'entrée ou à la sortie des cérémonies. Cet ensemble architectural très modeste donne l'idée d'un petit cloître du moyen âge en plein cœur de la ville. Les travaux de construction peuvent commencer. La première pelletée de terre est levée en octobre 1959 en présence de quelques paroissiens et d'une délégation de la Société Saint-Jean Baptiste de Québec et du groupe francophone de Brockville. Tous ces gens assistent ensuite à la messe au Couvent de la Providence et prennent part à un dîner offert par le Club Champlain.

**Maquette de l'église Saint-François  
d'Assise, de Kingston. Ci-dessous,  
élèves-officiers du collège militaire  
à la messe dominicale, en 1960.**



Dieu merci ! les dons de temps, de matériaux et de divers objets affluent. M<sup>c</sup> François Lemieux fournit tout le bois, soit 1 800 arbres coupés sur sa ferme. Les frères René dressent la charpente murale. Gérard Godin se charge de la toiture. Laporte électrique entreprend l'installation des fils électriques; Harvey Lecomte aménage le terrain et pose la pelouse. Hubert Renaud a voulu garder l'anonymat, mais on connaissait sa générosité. Jos Audet pose la tuile et les tapis. J'ai eu moi-même l'honneur de donner la lampe du sanctuaire dont la flamme ne s'éteint pas. Un emprunt de 30 000 \$ permettra de terminer l'ensemble de cette construction par la salle paroissiale. Ce n'est pas un château dont nous rêvons, mais bien d'un foyer, un centre, un lieu de rencontre où nous aurons nos réunions, nos fêtes, nos amusements, des parties de cartes, des films, des livres, des revues et des journaux. La dette de la paroisse sera vite effacée. Enfin, nous sommes chez nous. Plus question d'emprunter des salles étrangères (libérale, polonaise, etc.), de louer des chapelles, d'occuper des lieux de réunion chez des particuliers (pour le Comité exécutif) ou des salles publiques (pour le Conseil d'administration et les assemblées annuelles). Cette salle paroissiale fut vite dotée d'une cuisine équipée des appareils ménagers voulus et d'une bibliothèque.

Le curé Perron n'aura pas la satisfaction de voir l'achèvement de l'œuvre qu'il a commencée. Son affectation de deux années est terminée et c'est au tour de son successeur, l'abbé Jérôme Rozon, de poursuivre les travaux. Cette fois, c'est un prêtre franco-ontarien qui prend charge au mois d'août 1960. Il est né à Glen Davis, dans le comté d'Alexandria, à quelques milles d'Ottawa. Il a fait ses études classiques au Collège Regiopolis de Kingston et sa théologie à Montréal. C'est un saint prêtre, mais aussi un homme d'affaires averti, d'une générosité exceptionnelle. Il est dans une situation de non-retour : les travaux sont trop avancés pour être modifiés; qu'il aime ou non les plans adoptés, il devra s'en accommoder.

C'est le 12 mars 1961 qu'eut lieu la bénédiction de l'église Saint-François d'Assise de Kingston par M<sup>gr</sup> l'archevêque O'Sullivan, entouré d'un clergé nombreux, en présence de tous les paroissiens et d'invités de Québec (Conseil de la vie française), de Brockville et de Belleville. La fête religieuse fut suivie d'un banquet et d'une visite de



la ville. Ce fut le couronnement de longues années d'efforts visant à réunir sous un même toit la petite communauté francophone catholique de Kingston. Celle-ci est fière de son église, même s'il n'y a pas encore d'orgue. Cela ne saurait tarder, surtout lorsqu' on a une excellente chorale comme celle de Saint-François : première au Festival de musique de l'Est de l'Ontario du Club Rotary, en février 1960 (directeur : Guy Plastre; organiste : Ken Carney). L'orgue envisagé coûte 35 000 \$ et ce sont encore une fois les Dames auxiliaires qui se chargent de lancer une campagne de financement sous l'habile direction d'une dévouée bénévole, M<sup>me</sup> Marguerite Belzile.

Bien sûr, il reste à nous attaquer sérieusement au deuxième grand projet collectif : la création d'écoles françaises. Sans écoles, aucun élément linguistique isolé ne peut résister à l'assimilation.



#### CHORALE DE LA PAROISSE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

*Devant le trophée remporté en 1960, de gauche à droite : Gilles Marchand, Yves de Margerie, Ulric Bélanger, Georges Poltras, Arsène Lauzière, Gustave Labbé, Guy Plastre, directeur, et Léopold Lamontagne.*

## 27. L'ÉCOLE FRANÇAISE

On se rappellera que la première école française en Ontario fut érigée par La Salle au Fort Frontenac, en 1676, et confiée aux récollets qui y enseignaient aux élèves francophones et aux indigènes. Après la chute du Fort Frontenac, diverses écoles privées ont offert des cours de français : l'école mixte de Henry Latham en 1817; l'école pour garçons de R. Johnston en 1818; celle de M<sup>lle</sup> Beckwick pour jeunes filles en 1821; l'école de M. Mallet, la même année; puis celle de M. Augustin Tanguay, rue Wellington, en 1844. C'est le Club Champlain qui, dès son apparition en 1952, inscrit à son programme la création d'une école pour les francophones de la ville. La construction de l'église et l'arrivée du pasteur franco-ontarien Jérôme Rozon, au mois d'août 1960, constituent une première étape franchie avec succès. Désormais renforcée, la communauté peut envisager la prochaine étape : une école primaire de langue française.<sup>9</sup>

Un premier recensement rapide, effectué en décembre 1952, révèle qu'il y aurait 40 enfants en âge de fréquenter une école primaire. Or, ce n'est qu'en septembre 1958 que s'ouvrent les deux premières classes de français. Elles ont d'abord lieu le samedi matin; les élèves sont divisés en deux groupes d'âge, plutôt que de connaissance de la langue. Puis, on essaie des classes du soir; toutefois, les enfants, fatigués de leur journée normale à l'école, supportent difficilement ces heures supplémentaires d'enseignement par des professeurs bénévoles, notamment le D<sup>r</sup> Arsène Lauzière, Françoise Brisebois et Yves de Margerie. On revient alors aux classes du samedi. En avril 1959, une délégation du Club Champlain rencontre la Commission des écoles séparées et demande des classes bilingues régulières pour l'année suivante. Le refus est formel. La cause est ensuite portée devant l'inspecteur des écoles séparées, Charles P. Matthews; d'après lui, il nous faudrait au moins 35 élèves pour obtenir une classe bilingue; nous n'en comptons que 20.

Un confrère du RMC, le professeur Percy Lowe, a connaissance des pourparlers en cours et offre l'usage de quelques classes dans une école du centre-ville, sous la juridiction de la Commission des écoles publiques. Hélas, nous n'avons ni les moyens ni le nombre



NOUVELLE CLASSE FRANÇAISE À KINGSTON

*C'est en 1958, dans les locaux de St. Mary's School, qu'ouvre une nouvelle classe française à Kingston. Rangée arrière : Françoise Brisebois, Yves de Margerie, Arsène Lauzière, Henri Perron.*



NOUVELLE ÉCOLE FRANÇAISE À KINGSTON

*C'est en septembre 1975 qu'une école primaire de langue française, en bonne et due forme, ouvre ses portes à Kingston; Marcel Perreault sera le premier directeur de l'École Cathédrale.*

voulu d'élèves intéressés. De plus, nous sommes certains de nous buter à l'opposition de l'archevêque, puisque les taxes scolaires des familles en cause seraient alors versées aux écoles protestantes.

En décembre 1962, il y a élection des conseillers scolaires ou commissaires d'école. Deux des plus braves et plus compétents des membres du Club Champlain décident de prendre le taureau par les cornes et de présenter leur candidature. Il s'agit du D<sup>r</sup> Jean de Margerie, professeur et chef du département d'ophtalmologie à l'Université Queen's, et du D<sup>r</sup> Gilles Marchand, directeur du Laboratoire de métallurgie à l'Alcan. La chance favorise le D<sup>r</sup> de Margerie qui l'emporte sur le président du Conseil scolaire, l'un de nos principaux opposants. C'est une victoire importante, mais la situation reste difficile. Il faut d'abord s'attaquer au problème des communications. Comment rejoindre les familles, surtout celles qui ont des enfants d'âge scolaire. L'abbé Perron avait commencé une visite paroissiale, mais Saint-François n'est pas une paroisse ordinaire; elle n'a pas de limites fixes comme St. Mary's, St. Joseph's ou St. John's; elle est ce qu'on appelle une paroisse nationale, c'est-à-dire qu'elle englobe toute la ville en raison de la dispersion de ses sujets.

Qu'une petite anecdote soit permise à ce moment-ci de notre histoire scolaire. Lors de la première visite paroissiale, j'accompagnais l'abbé Perron à titre de président du Club Champlain. Au premier arrêt, vint nous accueillir l'une de ces beautés marmoréennes en maillot de bain, une forme moulée à vous précipiter le meilleur curé en enfer ! Elle n'avait pas d'enfant d'âge scolaire, ce qui nous permit de fuir sans autres formalités. Ce fut la première et la dernière de mes visites à domicile !

Il fallait pourtant trouver d'autres moyens de rejoindre les gens. Pour le moment, il y a toujours *L'Appel*, qui tire déjà à 550 exemplaires au début de cette année 1963. Le curé Rozon publie aussi un bulletin paroissial; les Dames auxiliaires sont plus actives que jamais et le Club Champlain ne manque aucune occasion de se faire valoir. Le 29 septembre 1962, l'émission de Roland Lelièvre à Radio-Canada, *La Fête au village*, met en scène la petite communauté francophone de Kingston. L'ouverture de la bibliothèque l'année sui-

vante attire des dons de 800 livres de la part de simples lecteurs, de M<sup>lle</sup> Nicole Mongeau, du journal *La Presse* de Montréal, et du bibliothécaire John Spurr, du RMC. En 1965, le ministère des Affaires culturelles de Québec accorde une subvention de 4 000 \$ et fait parvenir plus de 1 000 volumes à la bibliothèque. L'année suivante a lieu à Kingston la « Rencontre » des Franco-Ontariens qui compte une trentaine de cercles francophones ayant tous leur petit journal comme *Le Clairon* de Sarnia, *L'Echo* d'Oshawa, *L'Idéal* de Belleville, *L'Alouette* de Cornwall. Ce sont au moins 2 000 francophones qui envahissent la ville. Excellente publicité en faveur de l'existence, voire de l'influence de ces groupes francophones. Plusieurs ont déjà obtenu des écoles françaises, c'est-à-dire l'enseignement du français subventionné par la province. C'est le cas de St. Catharines, de Galt, de Welland, de Simcoe, de Hamilton, de Burlington, de Niagara Falls; d'autres ont même leur orchestre de jeunes : Oakville, Toronto, Welland et St. Catharines qui a même reçu une subvention de 17 000 \$ du gouvernement provincial. Le Secrétariat d'État du Canada verse à la Fédération des clubs sociaux une subvention de 10 000 \$, dont 1 275 \$ sont remis au Club Champlain, plus 300 \$ du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Pourtant, l'école française reste toujours à l'état de projet. Toujours la même situation : les inscriptions ne sont pas assez nombreuses parce que les parents hésitent à condamner leurs enfants à des cours du soir ou du samedi qui ne débouchent nulle part, qui empruntent des locaux temporaires, qui sont pauvrement équipés; pas de bibliothèque ni de matériel pédagogique. Ajoutons à ces déficiences les problèmes du transport des élèves.

La crise de l'école française à Kingston atteint son véritable creux entre les années 1962 et 1967. Le Comité de l'éducation du Club Champlain, présidé par le D<sup>r</sup> Jean de Margerie, effectue un recensement des élèves francophones d'âge scolaire en 1962. Les résultats indiquent qu'il y aurait 67 élèves décidés à s'inscrire et une trentaine d'incertains. En juillet, le Club Champlain présente un mémoire au Conseil scolaire et exige la création de classes bilingues. Le Conseil refuse le 11 septembre; le Club Champlain présente une nouvelle demande le 1<sup>er</sup> octobre. Nouveau refus. Autre rencontre le

22 août 1963, puis réunion du Conseil le 11 septembre. Le D<sup>r</sup> Jean de Margerie, invité à la réunion à titre d'observateur, note que le Conseil n'a pas examiné très sérieusement la demande et qu'il en a remis l'étude à une séance ultérieure. Le D<sup>r</sup> de Margerie prépare alors une nouvelle proposition qui répond à toutes les questions et objections faites au mémoire antérieur. Le Conseil se réunit cette fois à huis clos et déclare qu'il n'y a aucune raison de modifier la décision du 11 septembre. Ainsi, après trois mois de travail acharné et de démarches répétées, le Club Champlain en est encore à la case de départ. Pourtant, sur les instances de l'abbé Walsh, le Conseil annonce qu'il offrira des classes bilingues pour septembre 1963; elles auront lieu à l'école St. Thomas More en 1963-1964, sujettes à révision à la fin de l'année.

Du côté du Conseil des écoles publiques, on accepte de prendre les élèves en charge pendant cinq ans, si leur nombre est suffisant. Les cours se donneront à l'école Rideau à une classe de 25 à 30 élèves. Puis on décide de déménager les classes en un endroit plus central, à l'école St. Mary's. En 1967, faute d'élèves, le Conseil ferme les classes de 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> pour septembre 1968. Étant donné qu'il n'y a que 17 inscriptions en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années, ces classes sont également abandonnées.

Un autre problème sérieux vient encore compliquer la situation : le roulement incessant des principaux chefs de la communauté. C'est ce que Paul Fortin, président du Club à l'époque, appelle « la débâcle du printemps ». Ainsi, en mai 1966, une dizaine de familles des plus actives quittent Kingston. La famille de Roland et Doris Vandal, la famille de Guy Sauvé et d'autres « gros morceaux », selon le procès-verbal de la réunion de mai du Club Champlain, rentrent au Québec. Le plus dur coup est sans aucun doute le départ du D<sup>r</sup> Jean de Margerie, président du Comité de l'éducation du Club Champlain et conseiller scolaire à la section française des écoles séparées de Kingston, ainsi que de sa plus proche collaboratrice, M<sup>me</sup> Ninie Pinault. Heureusement, d'autres militants prennent la relève; Gilles Marchand, qui a bien servi la cause de l'école française, assume la présidence du Comité de l'éducation; pour reconnaître l'importance du travail de ce Comité, le Club Champlain augmente sa composition à dix membres.

Il faudra attendre l'année 1973 pour constater un réveil manifeste de la population francophone de Kingston et un véritable raz-de-marée en faveur de l'école française. Déjà, l'année précédente, le Club Champlain avait annoncé sa participation aux fêtes du tricentenaire de Kingston. La ville comprend dès lors qu'elle ne peut négliger près de cent ans de son histoire dans laquelle, à bon droit, est inclus le régime français : les célébrations doivent remonter jusqu'à 1673, à l'établissement du Fort Frontenac. Dans toutes les cérémonies officielles, c'est Gilles Marchand qui est choisi pour représenter, en costume de l'époque, Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau. Rappel historique important, s'il en est un, mais aussi occasion unique de souligner la présence française actuelle à Kingston.

Il y a aussi la chorale qui, naguère, faisait parler d'elle; aujourd'hui, c'est la petite troupe des Mirlitons, de M<sup>me</sup> Angèle Marchand, qui fait la une lorsqu'elle est invitée à participer à un spectacle de folklore canadien, Place de l'Ontario, à Toronto. Elle attire également l'attention sur la communauté française en s'exécutant lors de la Rencontre annuelle de la Fédération des clubs sociaux franco-ontariens, devant plusieurs cercles internationaux et à la télévision. Quant au Club Champlain, il se fait de plus en plus connaître en participant aux diverses manifestations publiques : le défilé du Père Noël, celui du carnaval où les figurants portent le costume ancestral avec tuque et ceinture fléchée. Justement, en 1973, il prépare deux chars allégoriques; dans le premier, *Les Voyageurs* représentent le Bonhomme Carnaval de Québec; dans le second, le message des louvetaux s'intitule « Paix sur la terre ». Le défilé rappelle l'invention du jeu de hockey à Kingston et c'est le char allégorique *Les Voyageurs* du Club Champlain qui remporte le premier prix.

La collaboration entre le Club Champlain et l'Université Queen's a toujours été excellente. La radio de Queen's transmet une émission d'une heure par semaine. La télé s'empresse de diffuser les méthodes d'enseignement du français de Jean-Paul Vinay, *Chez Hélène*, et de Robert Gauthier, *Tan Gau*. Quelques étudiants de Queen's, du RMC, ainsi que des pensionnaires des pénitenciers de Joyceville et de

Collins Bays offrent leurs services. Le Club Champlain fait tout pour attirer des membres et des amis : il organise un ciné-club, des danses, des thés, des bingos, des parties de cartes, des ventes d'objets usagés, des soupers aux huîtres, des pique-niques, des visites à la cabane à sucre, des dégustations de vins et de fromages, des repas à la fortune du pot et des brelans. Durant le temps des Fêtes, il y a le dépouillement de l'arbre de Noël et la veillée du jour de l'an. De plus, les Dames se spécialisent dans les kermesses; elle organisent d'autres activités ou y participent. Le Club Champlain s'illustre dans les arts et les sports : première place au ballon-balai; participation de treize élèves qui exposent 85 peintures lors d'une exposition en juin 1974. Au milieu des années 1970, on estime que la population francophone atteint dix pour cent. L'écusson du Club Champlain témoigne « de la fierté, de la ténacité et de l'attachement » des membres à leur petite patrie francophone

## 28. LES RENFORTS

Un renfort inattendu vient consolider la position du Club Champlain. En 1973, l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) nomme un animateur à Kingston; il sera chargé d'aider au recrutement de nouveaux membres et de collaborer au projet d'une école française; il devra également tenter d'établir des liens avec les autorités militaires en vue de travailler à la mise sur pied d'un système scolaire francophone continu.

Le projet, pour l'année 1975, vise à faire connaître les services français disponibles à Kingston. Il consistera à produire une brochure intitulée *Vivre en français à Kingston*. On reprend également la demande faite à Radio-Canada, une dizaine d'années auparavant, d'établir un poste de radio-télévision à Kingston. La Société avait alors répondu qu'il y avait bien d'autres endroits à desservir avant Kingston; cette fois, le CRTC se montre beaucoup plus compréhensif que la direction de Radio-Canada du temps et il accède à cette demande si importante. On sait que la télévision anglophone est un puissant instrument d'anglicisation; aussi faut-il à tout prix offrir un autre choix le plus tôt possible.



En 1974, le Club Champlain tente un effort suprême; il forme un comité scolaire de dix personnes chargées, de concert avec l'ACFO, d'organiser un sondage relatif à l'école française. Résultat : il y aurait 130 inscriptions, soit quatre ou cinq classes bilingues à St. Mary's et, au besoin, à la Cathedral High School. On ouvre des classes dès septembre 1974 et on engage cinq professeurs pour 108 élèves allant de la prématernelle à la 6<sup>e</sup> année. Puis, l'année suivante, il faut déménager à la Cathedral School. On compte 178 élèves, de la prématernelle à la 7<sup>e</sup> année et, en 1976-1977, à la 8<sup>e</sup> année. Il faut même nommer un directeur à cet embryon d'école. Le premier sera M. Marcel Perreault, puis M. Gilles Ouellette qui remplira ce poste pendant neuf ans. L'établissement s'appellera désormais École Cathédrale. Dix ans plus tard, en 1986, cette école élémentaire rassemble 300 élèves, soit une augmentation de plus de cent pour cent.<sup>9</sup> L'École Cathédrale, bijou de la section anglophone du Conseil des écoles séparées, devient bilingue en 1977 et est chargée d'assurer l'enseignement primaire et intermédiaire moyen ainsi que des cours d'immersion en langue française.

C'est un quasi-miracle; on a dénombré 126 familles francophones intéressées au cours primaire complet. En 1976, le premier groupe englobant la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année compte 40 enfants; le deuxième groupe en réunit 50. On estime que la population de langue française atteint maintenant les 3 000 âmes à Kingston. L'année suivante, face à la demande, l'école secondaire Kingston Collegiate and Vocational Institute (KCVI) offre des cours de français et d'histoire à ses élèves francophones. Le Collège Regiopolis/Notre-Dame en fait autant.

Autres développements intéressants : à l'automne de 1986, le gouvernement ontarien adopte la Loi 8 sur les services en français, la Loi 75 sur les Conseils d'enseignement en langue française, ainsi que la Loi 30 qui autorise un conseil des écoles séparées à dispenser un programme d'enseignement secondaire complet en français. Voilà disparu l'obstacle principal qui empêchait nombre de parents francophones d'inscrire leurs enfants aux écoles élémentaires séparées et qui conduisait forcément ces mêmes enfants vers les écoles secondaires anglophones. Désormais, la route est enfin ouverte aux élèves francophones de la maternelle à l'université.

Qui l'eut cru ? Pendant deux décennies, les classes de petits Canadiens français, migratoires et insuffisantes, se sont promenées du côté des écoles catholiques de St. Mary's, de St. Thomas More, puis de l'école protestante Rideau pour revenir à St. Mary's et à Cathédrale. Tous les présidents qui se sont succédés à la tête du Club Champlain et les directeurs de son Comité de l'éducation ont dû faire entendre des cris de détresse pour alerter les parents des enfants francophones d'âge scolaire. La tentation fut souvent grande d'abandonner le projet faute d'élèves, particulièrement au cours de la période de 1965 à 1970. Toutefois, grâce à la persévérance et à la détermination du curé Rozon, du conseiller scolaire Jean de Margerie, puis de Gilles Marchand et du Comité de l'éducation, de même que du président du temps du Club Champlain, Denis Brisebois, le projet de l'école française, solidement ancré sur le roc, a réussi à tenir le coup.

En dix ans, les effectifs sont donc passés de 20 à 300 élèves et de deux à douze professeurs. Si bien qu'il faut songer à construire un nouveau local. Le ministère de l'Éducation verse au Conseil des écoles séparées une subvention de 2 179 000 \$ pour l'achat d'un terrain et la construction d'une école française à Kingston. La première pelletée de terre est levée le 9 février 1987. C'est l'École M<sup>sr</sup>-Rémi-Gaulin, dont le nom rappelle le premier évêque de langue française en Ontario. La bénédiction a lieu le 23 avril 1988. L'humble grain de sénévé semé en 1958 dans une petite école irlandaise par deux professeurs du RMC a donc produit cet arbre vigoureux, réalisant ainsi la prophétie faite en 1964 par le D<sup>r</sup> Jean de Margerie, président du Comité scolaire du Club Champlain et membre élu au Conseil des écoles séparées : « L'enseignement bilingue à Kingston est là pour rester. Je prévois que, d'ici cinq ou six ans, nous aurons le cours bilingue jusqu'en 8<sup>e</sup> année; nous aurons trois ou quatre classes et, qui sait, peut-être notre école ? »<sup>10</sup>

Prophétie qui s'est réalisée pleinement... à quelques années près. C'est probablement à cette réussite qu'un éminent professeur de l'Université de Montréal faisait allusion en parlant de nos écoles : « La plus belle victoire du XX<sup>e</sup> siècle en Ontario. »<sup>11</sup>

L'École M<sup>gr</sup>-Rémi-Gaulin a eu pour premier directeur, un pédagogue de métier, M. Robert Bérubé, ancien directeur de l'École Cathédrale, encore dans la force de l'âge, qui saura mener à bien l'entreprise de la construction et la mise en route de l'école dont la devise, bien choisie, est « Fierté, Sagesse, Persévérance ». Né à Amos, en Abitibi, Robert Bérubé a fait ses études supérieures à l'Université Laurentienne et à l'Université d'Ottawa. Il a enseigné à Hamilton et à Sudbury avant de venir à Kingston.

Dans son *Guide de l'élève et des parents* (1987-1988), l'École M<sup>gr</sup>-Rémi-Gaulin se donne comme but principal « d'aider l'élève francophone à se développer au maximum en tant qu'individu membre de la société de façon à acquérir une pensée claire, une sensibilité vive et un comportement avisé. » Le programme se déroule exclusivement en français et l'enseignement de l'anglais langue seconde ne commence qu'en 5<sup>e</sup> année. M<sup>me</sup> Olive Petrick a succédé à M. Robert Bérubé à la direction de l'école dont le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter.

Le déménagement de l'école française primaire et intermédiaire dans ses nouveaux locaux a permis à l'École Cathédrale de mieux poursuivre sa mission d'école d'immersion française.

Au niveau primaire moyen, il y a encore une autre école magnifique qui relève du Conseil des écoles publiques, celle du Parc Niagara, Colline du Fort Henry. Elle a été déclarée école francophone en 1989. Elle compte, en 1994, 208 élèves au cours régulier et 98 au cours d'immersion.

Depuis sa reconnaissance officielle en 1980, la section française de KCVI s'est grandement développée. Son programme entièrement en français s'étend de la 9<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> année; elle fait partie de la plus vieille école secondaire de l'Ontario (1792); c'est, dit le prospectus, « un lieu d'excellence où l'on privilégie le développement personnel de chaque individu et l'épanouissement de la belle culture franco-ontarienne ainsi qu'une éducation de qualité en langue française. » L'école elle-même est probablement la mieux équipée de la ville avec ses nombreuses salles de classe, son grand auditorium, sa salle de

théâtre, ses gymnases, ses laboratoires électroniques, technologiques et scientifiques, sa bibliothèque. Aujourd'hui, elle offre à ses 80 élèves francophones un programme pour tous les goûts en arts, en sciences, en mathématiques, en sciences sociales, en informatique, en langues secondes, en éducation physique et hygiène, des cours spécialisés en animation et en journalisme. Si l'on tient compte de toutes les activités sportives et culturelles, il faut bien croire le dépliant publicitaire qui qualifie cet établissement de *sans pareil*. Il y en a d'autres — Regiopolis/Notre-Dame et Queen Elizabeth Collegiate and Vocational Institute ainsi que St. Laurent College — qui dispensent aussi des cours de français au niveau secondaire.

Par contraste, voyons ce qui arrive à l'école secondaire officielle de langue française de Kingston. Il s'agit de l'École secondaire Marie-Rivier, du nom d'une pauvre Française handicapée qui fut deux fois miraculée de la Vierge Marie. \* Née en 1768, Marie Rivier ouvre 45 écoles catholiques dans sa région d'Avignon, en France. Elle recueille les orphelins et les pauvres pour leur enseigner le catéchisme. Cette fondatrice de la congrégation de la Présentation de Marie est décédée en 1838. Le pape Jean-Paul II l'a déclarée bienheureuse en 1982. « C'est un modèle d'amour, d'oubli de soi, de persévérance et de confiance en la Providence, de prière et d'inspiration divine. »<sup>12</sup>

Persévérance et confiance sont des mots clés dans la petite histoire de l'École secondaire Marie-Rivier, puisque l'institution est installée depuis déjà huit dans une dizaine de classes portatives, rue Russell, coïncée entre les édifices de deux autres écoles secondaires jumelées de langue anglaise : Regiopolis/Notre-Dame. Cet arrangement de fortune est le résultat d'une longue querelle. Disposé à reconnaître le droit des francophones de Kingston à une éducation dans leur langue et dans des conditions décentes, le ministère de l'Éducation de l'Ontario consent à accorder la somme de 4 300 000 \$

---

\* Je soupçonne que ce nom a été suggéré par l'abbé Richard Whelan, curé de la paroisse Saint-François d'Assise. Né à Peterborough et élevé à Tweed (Ontario), il a fait du ministère à Smith's Falls, Belleville et Stanleyville. Il a passé deux étés en France aux côtés de Jean Vanier, au sein de L'Arche. C'est là qu'il a sans doute appris à connaître Marie Rivier et à parler un excellent français.

pour l'achat d'un terrain et d'un bâtiment devant servir d'école secondaire française, Or, le Conseil municipal s'oppose à la transaction sous prétexte que l'édifice sera situé dans une zone industrielle et pour lequel il ne pourra pas percevoir de taxe. Il faut des mois, voire des années de discussion avant que les diverses parties concernées réussissent à s'entendre et que le ministère accepte de verser en sus les taxes municipales, motif réel du refus du Conseil de libérer le terrain. Tout au long de cette période de tergiversation, les jeunes doivent suivre leurs cours dans une dizaine de huttes temporaires. Les élèves et le personnel doivent même emprunter les installations sanitaires des deux écoles connexes !

Le problème est aujourd'hui réglé et le cycle de l'enseignement en langue française, de la maternelle à la 13<sup>e</sup> année, est maintenant complet. L'École secondaire Marie-Rivier relève de la section française du Conseil des écoles catholiques des comtés de Frontenac, Lennox et Addington, auquel siège l'une des plus fières porte-étendard de la cause française à Kingston, M<sup>me</sup> Ginette Johnson \*. La communauté souhaite en faire plus qu'une école; elle veut, en fait, se doter d'un *centre scolaire communautaire*. Ce souhait a d'ailleurs été clairement exprimé lors d'une étude menée par la firme Rhéal Leroux et Associés Inc. sur les besoins du groupe francophone de Kingston en matière d'éducation : 95 % des gens consultés se sont déclarés en faveur d'un tel centre.

## 29. NOUVEAU PAYSAGE SOCIOCULTUREL

On connaît déjà l'histoire du Club Champlain. Son œuvre sera consolidée par la création du Centre culturel Frontenac, sis au 520 de la rue Frontenac. Il voit le jour en 1980 de façon toute naturelle pour chapeauter la vingtaine d'organismes francophones déjà en activité. On a dit de lui que c'était l'organisme parapluie, la maison mère des organismes francophones et francophiles de la région. Sous

---

\* Ginette Johnson est infirmière spécialisée en médecine nucléaire à l'Hôtel-Dieu. Arrivée à Kingston au milieu des années 1950, elle a joint immédiatement le Club Champlain dont elle a été deux fois présidente. Elle a aussi fait partie des Dames auxiliaires et de maints autres organismes. Son poste le plus important est sans doute la présidence de la section française du Conseil des écoles séparées.

la distinguée présidence de M<sup>me</sup> Maryse Thiffault et l'habile direction générale de Daniel Saint-Jean, le Centre culturel Frontenac propose, à moyen et à long terme, les objectifs suivants :

« offrir une programmation culturelle annuelle composée d'un minimum de deux événements majeurs et de plusieurs événements de moins grande envergure;

développer un secteur de formation communautaire axé sur les arts et les loisirs;

augmenter les revenus non gouvernementaux et l'autonomie financière du Centre. »<sup>13</sup>

Aujourd'hui, la communauté francophone de Kingston jouit des services d'une kyrielle d'organismes. Outre le Club Champlain et le Centre culturel Frontenac, on retrouve le centre d'alphabétisation La Route du Savoir, le Centre français de l'Université Queen's, fondé en 1981, le Club Optimiste et le Club Octogone (pour la jeunesse), le Club l'Âge de l'avenir (pour les aînés), la Garderie éducative, les troupes de théâtre Les Tréteaux et Les Coccinelles, les Mirlitons (folklore), le Centre Franco-soleil (vacances), ainsi que les mouvements scouts (Louveteaux, Castors et Jeannettes). Côté communication, le bulletin *L'Informel* existe toujours et La Chaîne française de TVOntario dessert Kingston depuis 1987. Et en matière de santé, notons que l'Hôpital psychiatrique a récemment inscrit trente de ses employés à des cours de français offerts par l'Université Queen's. On peut donc dire que, entre 1948 et 1995, il y a eu tout un monde de différence en ce qui a trait à la progression du français dans la ville issue du Fort Frontenac.

Jusqu'à ces toutes dernières années, le travail souvent très lourd exigé par l'expansion des activités religieuses, scolaires, culturelles et financières reposait sur les épaules d'un petit groupe de bénévoles convaincus de la justice de leur cause et déterminés à la faire triompher. Plusieurs individus et des familles entières ont eu cette vision d'avenir et l'enthousiasme nécessaire à sa réalisation. Les citations au champ d'honneur ne manquent pas; s'il fallait attribuer la palme à l'une de ces cellules la plus méritante, je crois que les suffrages iraient à la famille Brisebois, père, mère et fils, qui arrive à Kingston en 1958, année où les francophones braquent leur collimateur sur

## LISTE DES CURÉS DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE DE KINGSTON

R.P. Cormier, s.j., aumônier	1956-1958
L'abbé Henri Perron, curé	1958-1960
L'abbé Jérôme Rozon, curé	1960-1987
Le père Jourdain Lehouillier, curé	1985 (7 mois)
L'abbé Richard Whelan, curé	1987-1993
L'abbé Richard Racine, curé	1993
L'abbé Robin Gwin, curé	1993-

la construction de l'église. M. Brisebois, spécialiste en plomberie et en chauffage, est de bon conseil auprès du curé Perron. Françoise, la mère, ancienne institutrice, fait son apparition au moment de l'établissement des cours supplémentaires de français aux élèves francophones, en 1959-1960. Le père, Jean-Louis, préside aux destinées du Club Champlain de 1965 à 1967 et ce sera au tour du fils Denis d'occuper les mêmes fonctions de 1971 à 1974. Il reprendra la présidence du Club Champlain en 1978. Sa mère lui succèdera l'année suivante, seule femme à avoir occupé ce poste jusque-là. Bien sûr, durant les années intérimaires, Françoise n'est pas restée inactive. Elle a présidé divers organismes, notamment le club l'Âge de l'avenir pendant plusieurs années. Le 7 octobre 1985, elle était nommée *la personne d'action* de l'année pour la région de Kingston. Toutefois, la santé ne peut résister à toutes ces activités et, en septembre 1987, elle dut abandonner bon nombre de ses tâches. Je ne connais pas de plus beau témoignage à son endroit que celui que prononçait sa fidèle compagne de travail, M<sup>me</sup> Angèle Marchand : « Françoise, tu as été une présidente patiente, ferme, innovatrice, optimiste, j'oserais même dire téméraire et audacieuse. »<sup>14</sup> Françoise Brisebois a été tout cela et c'est pourquoi le Centre culturel a voulu l'honorer en lui consacrant la plus belle pièce du Cercle où est affichée une plaque souvenir au nom de *Salon Brisebois*. En retour, Françoise a laissé à la petite communauté francophone de Kingston sa devise : « J'y suis, j'y reste ! »

NOTES

1. Archives du Club Champlain, 512, rue Frontenac, Kingston, procès-verbal, séances de fondation, 11 mai et 1<sup>er</sup> juin 1952.
2. *Ibid.*, 12 août 1952.
3. *Ibid.*, 4 novembre 1957.
4. ACFO. Commission d'études, 21 avril 1960.
5. Archives de l'Église Notre-Dame, Montréal.
6. Voir chapitre 3, pp. 123-124.
7. Jean-Robert Bélanger, *Le Droit*, lettre à Léopold Lamontagne, 9 février 1960. Archives du Club Champlain, 512, rue Frontenac, Kingston.
8. *Le Gourmet canadien*, par les Dames auxiliaires de Saint-François de Kingston et le Club Champlain, Imprimerie des Sœurs de la Providence, Kingston, 1960. Préface.
9. Pour une histoire plus détaillée, voir l'article inédit de Claude Bordeleau : « Histoire de l'école française à Kingston », Archives Robert Bérubé, TVOntario, Toronto. Consulter également les procès-verbaux des réunions du Conseil du Club Champlain, Archives, 512, rue Frontenac, Kingston. Voir aussi Arthur Godbout, « Les écoles franco-ontariennes d'avant 1800 », *Canadian Historical Association Report*, 1953, pp. 25-35.
10. *L'Appel*, mai 1964 (7<sup>e</sup> année, n° 10).
11. Anonyme; probablement le professeur Albert Le Grand.
12. *L'Informel*, vol. 6, n° 1, 1992. Bulletin d'information des francophones de Kingston, Rédaction : Gabrielle Gosselin.
13. Daniel St-Jean, « Le Centre culturel Frontenac, 1989-1995 », Archives du Centre culturel, 520, rue Frontenac, Kingston.
14. *L'Informel*, vol. 5, n° 6.



## Chapitre 5

# L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DU FRANÇAIS

### A. QUEEN'S UNIVERSITY

Strictement parlant, Queen's University, étant une institution d'origine écossaise et presbytérienne, n'entre pas dans le cadre de la présente étude destinée à faire connaître la contribution de la France et des Canadiens français qui ont pris la relève. Cependant, il serait ingrat de ne pas mentionner, si brièvement que ce soit, l'aide considérable que cette maison de haut savoir a apporté à la promotion du français et des Canadiens français à Kingston.

Mis à part l'enseignement de la langue, les professeurs, voire les étudiants de Queen's se sont intéressés aux associations francophones locales, notamment la section de l'Association canadienne des humanités, des professeurs de français, de la Société d'histoire, de l'Alliance française. La radio de Queen's (M<sup>me</sup> Duncan) accordait du temps d'antenne au Club Champlain et au Cercle Frontenac; le Club de cinéma français était très actif, de même que le cercle dramatique et le cercle féminin. Les étudiants de Queen's ont aidé à préparer les chars du défilé du carnaval, de concert avec les membres du Club Champlain.

La bibliothèque de Queen's est toujours ouverte aux professeurs et étudiants du collège militaire. Le professeur Glen Shortcliffe et son école d'anglais avait le don d'attirer de jeunes québécoises qui l'admiraient beaucoup. C'est lui qui disait qu'« Un Canadien qui ne parle qu'une langue n'est qu'à demi canadien. »

En somme, les relations entre les deux établissements d'enseignement supérieur du français à Kingston ont toujours été cordiales et réciproquement profitables.

## B. LE ROYAL MILITARY COLLEGE OF CANADA

Le département de français du Royal Military College of Canada (RMC)<sup>1</sup> non seulement s'est distingué au plan professionnel, mais il a aussi apporté une contribution non négligeable à la vie communautaire francophone de son milieu.

C'est le capitaine A. G. Douglas qui proposa, en 1816, l'établissement d'un collège militaire canadien à Trois-Rivières,<sup>2</sup> mais ce projet ne retint guère l'attention des autorités militaires britanniques du temps et ce n'est que soixante ans plus tard, en 1876, que le ministre de la Défense nationale, Alexander Mackenzie, décida de doter le Canada d'un collège militaire genre Westpoint (américain) ou Sandhurst (britannique); quant à l'endroit, il songea d'abord à Ottawa, ville centrale du pays, puis à Québec et Kingston qu'il finit par choisir, probablement en raison de l'emplacement magnifique que cette ville offrait à la rencontre du fleuve Saint-Laurent et du lac Ontario. On s'empressa de nommer un commandant, le Major Edward Osborne Hewett, officier du Corps de génie britannique; tout en veillant à l'aménagement des lieux en vue de recevoir les premiers élèves-officiers, il s'attaqua à la tâche d'engager le personnel enseignant.

## 30. LE DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

L'engagement du premier professeur de langues ne se fit pas sans heurt. Le gouvernement libéral avait son candidat, un Canadien français qui devait enseigner le français, l'allemand et la chimie à raison de 1 000 \$ par année. Toutefois, le commandant Hewett lui préféra un professeur d'histoire de Queen's et ministre écossais, le révérend George Dalrymple Ferguson. Ce fut donc le premier professeur de français du RMC de Kingston. Il enseigne le français, l'anglais et l'allemand au RMC de l'ouverture du Collège à 1883. On le retrouve mêlé à une dispute avec le major Joseph B. Ridout en 1882. Une enquête révèle alors qu'il touche toujours le même salaire, mais qu'il n'a pas enseigné entre le 1<sup>er</sup> novembre 1881 et le 1<sup>er</sup> février 1882. Parce que Ferguson avait dénoncé Ridout au commandant, les cadets l'appelèrent Judas. Il obtint néanmoins une augmentation de 500 \$ par année. Les élèves-officiers écrivirent des lettres anonymes

aux journaux et se retirèrent des cours d'allemand, puis des autres cours de Ferguson qui décida de démissionner, en 1883, en prétextant que son travail à Queen's exigeait maintenant tout son temps.<sup>3</sup>

Dans l'intervalle, un autre professeur, un médecin cette fois, le D<sup>r</sup> Arthur Duval, avait été nommé professeur de français et d'anglais en 1879. Qu'un médecin enseigne à la fois l'anglais et le français n'est pas bon signe. L'enseignement du français ne s'est donc pas vraiment amélioré. D'après l'un des *Vieux 18*, le général A. B. Perry, les leçons se résumaient à la grammaire et à la lecture; il n'était pas question d'exercices oraux. D'ailleurs, le commandant qui, semble-t-il, n'avait pas d'autre choix, disait de lui qu'il ne possédait ni une grande intelligence, ni une grande expérience. Son enseignement n'est pas à la hauteur; ses élèves manquent de discipline et ne s'appliquent pas. Rien d'étonnant que le commandant refuse de porter son salaire de 1 000 \$ à 2 000 \$. Il décide, au contraire, en août 1883, de recommander qu'il soit nommé médecin de la nouvelle Batterie C à Victoria (C.-B.). En 1895, le gouvernement fédéral convoque le Comité d'examen et lui demande d'aller faire une visite au RMC. Dans son rapport, le Comité déclare que l'enseignement de trois professeurs est insatisfaisant; Duval, y lit-on, est devenu insouciant et il n'obtient pas les résultats nécessaires. Sur réception de ce rapport, le ministre de la Milice délègue un officier, le major-général W. J. Gascoigne, faire une inspection au RMC. Le général ne critique qu'un seul professeur civil, M. Duval qui, dit-il, ne peut retenir l'attention des élèves ni leur apprendre quoi que ce soit. À la suite de ces commentaires défavorables, le commandant, le col. D. R. Cameron, dans son rapport annuel, signale qu'il a prévenu le professeur Duval par écrit que ses élèves n'avaient pas reçu un bon enseignement en français parlé et qu'il semblait trop insister sur quelques exemples isolés d'inflexions verbales. Duval répond que les élèves ne sont pas intéressés, que selon eux, le français est une langue difficile pour tous les Anglais, sauf pour les surdoués; les élèves lui ont dit que bon nombre d'Anglais qui ont vécu parmi des Français n'ont pas appris la langue. Duval défend sa méthode. Il fait valoir qu'il avait enseigné bien d'autres sujets, notamment la musique, le latin, la physique, la chimie, les mathématiques et l'astronomie, ainsi que le français depuis trente ans. D'après lui, il vaut toujours mieux aller lentement

et établir un fondement solide si l'on veut que l'édifice tienne debout; son enseignement du français au RMC vaut celui d'autres matières et en particulier celui des mathématiques où, d'après lui, les élèves sont très en retard sur ceux du français. Il termine sa réponse en blâmant le gouvernement de ne pas réserver aux finissants du RMC le monopole des emplois publics.

Les échos de l'incompétence du D<sup>r</sup> Duval finissent par parvenir jusqu'à Halifax où l'adjudant-major du 63<sup>rd</sup> *Halifax Rifles*, le capitaine Charles MacDonald, sollicite le poste qu'occupe le D<sup>r</sup> Duval. À l'été de 1896, la situation du Collège va se détériorant. Le recrutement est dangereusement à la baisse et il faut de toute urgence tenter un redressement. Le *War Office* nomme, le 6 novembre, un nouveau commandant dans la personne du major Gerald Kitson. Celui-ci arrive immédiatement au Canada et le Premier ministre le prévient que le temps presse. Le nouveau commandant propose de réduire le cours de quatre à trois ans, d'abandonner certains sujets de luxe : le dessin à main levée, la stratégie; de réduire le français aux deux premières années; l'anglais, à la première. On pourra ainsi remercier une partie du personnel et, notamment, se dispenser des services du professeur de français et confier l'enseignement des deux langues au professeur d'anglais qui remplacerait avantageusement le professeur Duval dont il demande officiellement la démission. Toutefois, le commandant attend les résultats des examens de fin d'année qu'il fait corriger par des professeurs de McGill. Le doyen Bovey déclare que certains professeurs du RMC lui semblent parfaitement inutiles. L'examen de français, en particulier, est un vrai fiasco. Enfin, le D<sup>r</sup> Duval reçoit son avis de congé. Pourtant, le 5 octobre 1909, à l'Hôtel Windsor de Montréal, le *Royal Military College Club of Canada* offre au colonel E. T. Taylor, ancien commandant du RMC qui retourne en Angleterre, un banquet auquel le D<sup>r</sup> Duval est invité et où il reçoit une chaleureuse bienvenue de la part des élèves-officiers à qui il a enseigné au Collège.<sup>4</sup>

Le D<sup>r</sup> Duval est remplacé par un officier de l'Armée française, le capitaine J. Damase Chartrand des Écorres qui, selon le commandant, fera un professeur aussi compétent que nous puissions avoir à un salaire de 1 000 \$ par année. Ancien officier des Chasseurs

d'Afrique, il avait été licencié à cause de dettes qu'il ne pouvait payer. C'est tout ce qu'on savait de lui. Il fut très aimé des élèves et il chercha à améliorer la qualité et l'importance de l'enseignement du français, au besoin en intervenant auprès de sir Wilfrid Laurier pour faire augmenter les heures de cours. Chartrand des Écorres fut remplacé en 1905 par un autre français, J.-M. Lanos. Pour prolonger l'intérêt du français en dehors de la salle de cours, Lanos fonda le Cercle du Collège Militaire Royal de l'Alliance française. C'était, disent les Archives, un académicien et un lettré. En 1911, création du Club Frontenac, première tentative de rassembler les Canadiens français de Kingston. Malheureusement, M. Lanos est rappelé en France pour son service militaire. Ses supérieurs ont beau protester qu'il est physiquement inapte et qu'il rend de précieux services de guerre au Canada, rien n'y fit. Il est bientôt déclaré invalide et il revient à Kingston pour mourir peu de temps après, supposément pour cause de surmenage, disent les uns, mort noyé, disent les autres. C'est la dernière version qui reste officielle. Le gouvernement canadien demande au gouvernement français de s'occuper de la veuve et des enfants du professeur Lanos, abandonnés dans de si étranges circonstances à Kingston.

La France, invitée à proposer un remplacement à M. Lanos, nomme un professeur qui tombe malade avant de quitter le pays. Son successeur, M. Georges Vattier, ne peut se présenter qu'après la fin de la guerre, en 1918. Il est, sans aucun doute, le représentant le plus prestigieux de la France. Il possède une licence ès lettres de l'Université de Caen et obtiendra son diplôme d'études supérieures ainsi que son doctorat ès lettres de l'Université de Paris. Il a laissé deux ouvrages considérables : *Essai sur la mentalité canadienne-française* et *La Colonisation*.

Dans son *Essai*, qui est de loin son travail de recherche le plus poussé, il établit dans sa conclusion les ressemblances et les différences qu'il a observées chez nous, pendant les sept années qu'il a passées au pays. Son admiration pour les Français d'Amérique ne fait aucun doute :

« Que nos frères du Canada permettent à un Français...  
de leur dire combien il les aime pour leurs qualités et

l'affection qu'ils ont conservée pour la France, quelle vive admiration il éprouve pour leur glorieux passé, fait d'héroïsme et d'énergie, enfin comment il leur souhaite du fond du cœur le brillant avenir qu'ils méritent amplement et qui leur est réservé, sans nul doute, avant même qu'un siècle ne se soit écoulé.»<sup>5</sup>

Cette sorte d'adieu marque le départ du dernier professeur non canadien du RMC. Ceux-ci ont vraiment contribué à redresser la situation laissée par le D<sup>r</sup> Duval. À cette époque, les universités canadiennes n'ont d'autre choix que de se tourner vers la France pour leur fournir des professeurs de français. L'École normale supérieure de l'Université Laval n'a été fondée sur le modèle de celle de la rue d'Ulm, à Paris, qu'en 1920. Au reste, ses principaux professeurs étaient eux-mêmes français. On pouvait également envoyer étudier en France des professeurs canadiens.

En effet, le professeur Vattier aura pour adjoint et successeur un Canadien français, détenteur d'une maîtrise de l'Université d'Ottawa et d'un diplôme d'études supérieures de la Sorbonne. C'est en rentrant de Paris que Séraphin Marion prend connaissance de l'annonce du poste vacant de professeur de français au RMC. Il présente sa candidature à la Commission de la fonction publique qui a nommé un comité de sélection de trois membres, dont un Canadien français, M. La Rochelle, de Trois-Rivières; le candidat est déclaré admis à cause de son diplôme que personne d'autre ne détient. Toutefois, il faut qu'il aille passer un examen oral au Collège de Kingston, ce que Marion refuse à prime abord parce que le Kingston d'alors, selon lui, était le centre de l'Orangisme et du fanatisme. Il savait que le chef de l'armée canadienne, sir Sam Hughes, était président des Orangistes et que Kingston avait un député jaune dans la personne de Hocken.

Le père de Séraphin Marion croit qu'il faut néanmoins faire un effort; il réussit à convaincre son fils d'aller voir le commandant.

« Je suis donc parti, raconte le jeune candidat, avec ma canne d'étudiant, mon mouchoir et un pyjama. J'arrive à Kingston. Le lendemain matin, j'ai rendez-vous avec le major Greenwood, un Boisvert anglicisé cent pour cent, c'était le *staff adjutant*. Je me présente

devant sir Archibald. Un homme qui voulait absolument avoir des Canadiens français, non seulement comme professeurs, mais comme élèves. Un homme francophile au possible... qui m'a reçu comme un bon papa — il avait une moustache blanche.»<sup>6</sup>

Arrivé en 1925, Séraphin Marion enseigna pendant cinq ans au RMC, période durant laquelle il rédigea sa thèse de doctorat sur *Les Relations des Voyageurs en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*. Puis il accepte un poste de traducteur aux Archives nationales à Ottawa et c'est là qu'à travers les vieux journaux, il trouve la matière de ses neuf volumes des *Lettres canadiennes d'autrefois* qui lui mériteront, avec les cinq ou six autres ouvrages qu'il a écrits, le titre de *doyen des lettres canadiennes-françaises*.

Un fonctionnaire d'Ottawa, G.-L. Sauvart, arrive une année avant le départ de Marion, mais il ne séjournera que deux ans à Kingston. C'est avec l'arrivée du capitaine Charles A. Chabot, du Régiment de Lévis (Artillerie de réserve), que la section de français va acquérir une certaine stabilité. Chabot détenait un baccalauréat ès arts du Collège de Lévis. À la fermeture du RMC, en 1942, il se rendit outre-mer où il occupa divers postes administratifs; promu au grade de lieutenant-colonel, il enseigna à l'Université Kaki avant de rentrer au Canada à la fin des hostilités. Il fut d'abord nommé directeur du Service de traduction de l'armée avant d'aller reprendre son poste de directeur du département de français à la réouverture du RMC en 1948.<sup>7</sup>

Chabot eut comme adjoint Henri Émond, tous deux engagés en 1925. Émond prit congé en 1928 pour revenir en 1933. Lui aussi fit du service outre-mer, surtout à titre d'interprète, pour revenir occuper son poste en 1948. Cette même année, sur l'invitation du colon Chabot, mon ancien patron au Bureau des traductions de l'Armée, dont j'étais à mon tour devenu directeur, je me rendis au Collège passer mon examen oral, le 18 juillet 1948. J'eus l'honneur d'être engagé.

Je me présentai donc à mon poste à titre de professeur agrégé, au début de septembre 1948. Nous étions trois professeurs à nous

partager un groupe d'une centaine d'élèves. La charge de travail étant plutôt légère, on y ajouta la tâche de mettre sur pied le *Glee Club*, la chorale du Collège. Qu'à cela ne tienne ! J'aime bien le chant et ce sera un moyen de moins manquer le grand maître que je viens de quitter à Ottawa, le père Jules Martel, o.m.i. Nous préparons d'abord des chants de la Nativité pour remplir l'intermède du bal de Noël. Par la suite, nous avons attaqué le répertoire classique. Pour le reste, quelle chance j'ai eue. Aucune fonction administrative. Deux grandes bibliothèques à ma disposition : celle du Collège et celle plus complète de Queen's; un véritable esprit de collaboration entre les professeurs. J'avais déjà publié une brochure sur la *Gaspésie* et, surtout, l'histoire de mon régiment, *Les Fusiliers du Saint-Laurent*. J'avais entre les mains le manuscrit de ma thèse sur Arthur Bules, sanctionnée par un doctorat de l'Université d'Ottawa en 1944. C'est l'ouvrage que je m'appliquai dès lors à revoir et à augmenter.

Du côté de la ville, nous rencontrons ici et là des francophones, mais il n'existait, à notre connaissance, aucun organisme destiné à les rassembler. Il y avait bien eu quelques tentatives, toujours de la part de professeurs du Collège, de créer un moyen de regroupement de tous ces éléments épars; ce fut d'abord le Club Frontenac, puis le Club Lafontaine, le Cercle de l'Alliance française du professeur Lanos; tous s'éteignirent avec le départ de leur fondateur. Devions-nous renouveler l'expérience et lancer notre propre entreprise ? Oui, répondirent les quelques personnes réunies chez moi au Corps de garde n° 2 sur le campus du RMC, le 11 mai 1952. Cette fois, nous avions le nombre, la qualité et le courage nécessaires pour réussir; le Club Champlain est alors fondé et a eu quarante ans en 1992.

Quant à moi, je devais quitter le nouveau-né presque sur-le-champ puisque j'étais nommé chef du département de français au Collège Militaire Royal de Saint-Jean (Québec), poste que j'occupai pendant deux ans. Candidat au concours de la Société royale du Canada, je gagne une bourse d'un an à Paris, probablement les 365 plus beaux jours de ma vie.

Cependant, au lieu de rentrer à Saint-Jean, je suis réaffecté à Kingston, cette fois en remplacement du directeur du département,



le Icol Chabot. Il m'a semblé qu'après deux années à Saint-Jean et une autre à Paris, j'apportais un esprit nouveau. Les projets de publication ne manquaient pas. Je devais d'abord publier ma thèse sur Arthur Buies, dirigée par le professeur Pierre Moreau, de la Sorbonne, que j'admirais beaucoup. Les Presses de l'Université Laval, qui commencèrent par faire des manières à cause de certaines prises de position de mon héros, cédèrent vite à la remarque du vice-recteur, M<sup>gr</sup> Alphonse-Marie Parent. (Si les Presses refusent de publier les travaux de nos professeurs, vaut autant qu'elles ferment leurs portes.) La même année 1957, il fut encore plus difficile de publier *Arthur Buies* chez Fides, dans la collection des classiques canadiens. Certains textes paraissaient trop sévères à l'égard du clergé. Cette fois, c'est le père Benoît Lacroix qui dénoua l'impasse. Puis, l'année suivante, c'est le *Royal Fort Frontenac* préparé en collaboration avec le D<sup>r</sup> Preston et publié aux Presses de l'Université de Toronto pour le compte de la Champlain Society en 1958. Cet ouvrage fut présenté à la Reine Elizabeth de passage au Collège en 1959; en outre, le premier ministre de l'Ontario, Leslie Frost, après m'avoir fait venir à son bureau à Toronto pour me féliciter et discuter certains points d'histoire, offrit le volume à tous les cadets finissants lors de la cérémonie de collation des grades en 1960. C'est durant ces années que j'ai été reçu à la Société royale du Canada et que j'ai été promu au grade de lieutenant-colonel. À part quelques conférences prononcées devant diverses associations de Kingston, j'ai été invité à collaborer à un ouvrage collectif dirigé par Jean-Charles Falardeau et Mason Wade : *La dualité canadienne*; ma contribution s'intitulait « Ontario : The Two Races ». Ce n'était quand même pas désagréable de voir mon nom figurer aux côtés de ceux de Louis M. Régis, o.p., F. R. Scott, Jacques Henripin, Pierre Elliott Trudeau, Gérard Pelletier, etc.<sup>8</sup>

Pour revenir à mon département, j'avais alors autour de moi une équipe du tonnerre : les professeurs Albert LeGrand, Arsène Lauzière, Yves de Margerie et le capitaine Henri Charbonneau, tous typiquement d'origine plus ou moins lointaine de l'Ouest canadien. Henri Émond était toujours là et un nouveau, Roger Vignault, s'était ajouté au groupe. Nous venions de perdre le professeur Lucien Brault, historien de la capitale nationale. Avec les années, à la suite de dé-

parts toujours possibles, il a fallu choisir des remplaçants : Gustave Labbé, Guy Plastre, Gérard Bessette.

Quand il a présenté sa candidature au poste de professeur de français au RMC, Gérard Bessette venait de soutenir sa thèse de doctorat à l'Université de Montréal : *Les Images en poésie canadienne-française*, une étude approfondie sur les poètes canadiens-français. Mais c'est surtout par des romans comme *La bagarre*, *Le libraire*, *Les pédagogues* et beaucoup d'autres que Bessette a provoqué l'attention. Doué d'un excellent esprit d'observation, il braquait les yeux sur une cible pour en extraire la substantifique moelle ; le plus souvent il terminait son analyse par un interrogatoire plus ou moins déguisé, mais fort habilement conduit. C'est ainsi qu'il crée tout un monde de personnages extrêmement vivants. Quand il enseigna au RMC, il eut pour compagnon un autre professeur haut en couleur, aussi actif intellectuellement que physiquement : Adrien Thério. Celui-ci venait, après un an à l'Université de Toronto, du Bellarmine College de Louisville, Kentucky ; il avait choisi comme sujet de thèse le journaliste de combat Jules Fournier. Cet écrivain lui convenait à merveille ; il réédite d'ailleurs le recueil d'articles et d'études que la femme de Fournier avait publié en 1920, *Mon Encrier* (Fides, 1965). Thério décrira ses souvenirs d'enfance et d'adolescence au pays du Chemin-Taché (Témiscouata) ou ceux de ses années d'enseignement aux États-Unis dans une bonne demi-douzaine d'œuvres plus ou moins d'inspiration autobiographique (*La soif et le mirage*, *Les brèves années*). Puis c'est l'homme d'action qui prendra le dessus lorsqu'il fondera deux revues littéraires de suite : *Livres et Auteurs canadiens*, créée en 1961 et cédée à l'Université Laval en 1973, ainsi que *Lettres québécoises*, fondée en 1976, existent toujours.

Pour compléter l'équipe, mentionnons le professeur Normand Leroux qui, après son séjour au RMC, devint professeur et chef du département d'études françaises à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal. Ce fut une grande époque pour le département de français du RMC. Il réunissait une proportion de professeurs détenteurs de doctorat plus forte que celle de n'importe quelle université canadienne. En 1960, après vingt et un ans de service, j'ai dû quitter l'état militaire pour la vie civile. Comme il fallait suivre les règles, la

DIRECTEURS DU DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS  
depuis la réouverture du RMC  
après la Seconde Guerre mondiale

Charles A. Chabot	1948-1955
Léopold Lamontagne	1955-1961
Gérard Tougas	1961-1962
Adrien Thério	1962-1969
François Gallays *	1969-1970
Bryan Rollason	1970-1971
J.P.R. Stutzer-Lan Hansen *	1971-1973
Bryan Rollason	1973-1982
Charles H. Maingon	1982-

\* directeur par intérim



DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS, RMC, 1958

*Yves de Margerie, Guy Plastre, Gustave Labbé, Léopold Lamontagne, Arsène Lauzière, Henri Charbonneau, Gérard Bessette, Normand Leroux.*

Fonction publique organisa un concours pour le poste de directeur du département de français au RMC. En l'absence d'autres candidats, je fus choisi d'emblée pour cette fonction, me retrouvant derrière le même pupitre, mais plus riche de 3 000 \$ par année. Dans tout ce remue-ménage, je fus invité par M<sup>gr</sup> Alphonse-Marie Parent, vice-recteur de l'Université Laval à Québec, à devenir professeur à la Faculté des lettres et directeur des Cours d'été, fréquentés par quelque 1 500 étudiants américains et canadiens. Il y avait, en plus, promesse secrète de succession au décanat de la Faculté. J'ai accepté.

Il fallait quand même que je m'occupe de ma propre succession au RMC. Le choix était difficile. Québec avait moins de professeurs à exporter. Au surplus, c'était toujours l'époque du *Publie ou meurs*. Sans cette condition, plusieurs jeunes professeurs auraient pu prendre la relève. Pour éviter tout conflit sur place, il fut décidé de chercher une candidature à l'extérieur. Pour ma part, je ne voyais que ce professeur *grand seigneur*, originaire de l'Alberta, enseignant à l'Université de la Colombie-Britannique, auteur d'une solide histoire de la littérature canadienne : Gérard Tougas. Invité à visiter les lieux, Tougas accepte de venir à Kingston. Il repart satisfait, mais ne s'engage à ne rester qu'un an, durant lequel il joua un rôle important dans les décisions d'orientation du programme d'étude du français.

À son départ, en 1962, c'est le professeur Adrien Thério qui accepte la succession pendant sept ans. Sous son règne, deux de mes anciens élèves, Guy Provost et André Lecavaller, enseignent au RMC. Au départ d'Adrien Thério pour l'Université d'Ottawa, le professeur manitobain François Gallays assume la direction intérimaire du département en 1969-1970. Il a pour successeur un anglophone bilingue, Bryan Rollason, ancien professeur de langues vivantes à l'Université Massey, en Nouvelle-Zélande; il occupe la fonction de chef du département des langues modernes au RMC de 1970-1971 puis de 1973-1982, année où il accepte un poste à l'Université d'Ottawa. L'intérim de 1971 à 1973 est assuré par le professeur J. P. R. Stützer-Lan Hansen. Puis, en 1982, le professeur C. Maingon vient occuper le poste de directeur du département des langues modernes, assisté de trois collègues et d'une vingtaine de moniteurs de français.

## 31. LES CONDITIONS D'ADMISSION

Au moment de sa fondation, le RMC imposait des examens d'admission exclusivement en anglais ; ils comportaient des sujets obligatoires (les mathématiques, la grammaire, la composition, la géographie, l'histoire, le français, l'allemand, le latin et le dessin) ainsi que des sujets facultatifs (l'algèbre, le postulat d'Euclide, la trigonométrie, la littérature anglaise, l'histoire de l'Angleterre et du Canada). L'examen de français prenait la forme d'une traduction vers l'anglais. En 1877, l'examen de français n'est plus obligatoire. Toutefois, devant la pénurie de candidats canadiens-français, le député des Trois-Rivières à la Chambre des communes, Hector-Louis Langevin, demande un rapport sur la proportion des élèves-officiers canadiens-français au RMC. Il n'y a qu'un seul officier-cadet, le N° 21 A. E. Doucet, qui a étudié auparavant dans une école anglaise de Québec. Selon l'avis du député, pourvu que le candidat puisse se faire comprendre en anglais, sa connaissance du français devrait être aussi acceptable que celle de l'anglais.

En fait, le commandant, le colonel Hewett, avait déjà proposé des changements visant à ouvrir davantage les portes du Collège aux candidats de langue française en leur offrant un examen plus facile en anglais. C'est l'examen d'anglais qui passe pour être le principal obstacle à l'admission des candidats de langue française. Le commandant juge qu'il exige une connaissance subtile de la syntaxe et de l'étymologie, mais il se prononce contre le remplacement de l'anglais par le français. Le ministre de la Milice, Alfred Jones, déclare à la Chambre des communes que le Collège accepte d'offrir un examen d'admission plus facile en anglais, mais que les cours ne seront pas modifiés pour autant. Il se refuse également à rendre de nouveau le français obligatoire à l'examen d'admission.

En 1896, lors de la réduction du cours de quatre à trois ans et de la réforme en profondeur du programme, les normes des examens d'admission furent considérablement resserrées. Pour sa part, le français gagne enfin ses lettres de noblesse et figure désormais sur la liste des matières obligatoires à l'examen d'admission. Peine perdue ! On eut beau nommer un professeur canadien-français et un membre

canadien-français au sein du Comité de sélection, le nombre des candidats francophones resta assez faible. Quand le collège compte 40 élèves-officiers, à ses débuts, on n'y retrouve qu'un seul Canadien français (Doucet). En 1900, ils sont 23 francophones parmi les 500 premiers élèves-officiers. L'historien Desmond Morton recense à cette époque 255 diplômés du RMC dans les effectifs de la milice et il n'y compte que 11 francophones. Des 500 élèves-officiers que l'on retrouve entre 1900 et 1914, 19 seulement sont francophones. La majorité d'entre eux ont fait leurs études secondaires en anglais.

Voici, en 1910, les matières de l'examen d'admission et la répartition des points :

MATIÈRES OBLIGATOIRES		POINTS	
		MAXIMUM	MINIMUM
Mathématiques	Total	3 000	1 200
(i) Arithmétique et mesurage		750	250
(ii) Algèbre		750	250
(iii) Trigonométrie		750	250
(iv) Postulat d'Euclide		750	250
Anglais	Total	1 200	300
(i) Grammaire et composition		800	200
(ii) Littérature		400	100
Français	Total	1 000	250
Chimie	Total	300	75
MATIÈRES FACULTATIVES			
Latin	Total	1 000	250
Dessin géométrique	Total	500	125
Dessin à main levée	Total	300	75

Note : Il faut passer tous les sujets obligatoires et obtenir une note minimum de 33 pour cent du total qui leur est accordé.

Les systèmes d'éducation canadiens offraient des différences fondamentales. Au Québec, le régime francophone ne comportait que deux établissements dispensant un enseignement à prédominance scientifique, soit le Mont Saint-Louis à Montréal et l'Académie de Québec; les autres étaient des séminaires ou collèges classiques dont les programmes contenaient une somme importante de matières d'arts,

c'est-à-dire latin, grec, histoire, langues modernes, philosophie, les sujets scientifiques étant réservés aux deux dernières années du cours de huit ans, soit quatorze années d'études en regard de treize en Ontario, de douze ou onze dans d'autres provinces. C'est ainsi que les finissants du cours classique étaient éliminés en raison de leur âge et de l'agencement de leur programme d'étude. Rien d'étonnant de voir que les jeunes ontariens et les jeunes québécois anglophones aient été largement favorisés au moment des examens d'admission. Lors de la réouverture du RMC en 1948, l'examen d'admission a été simplifié. Il ne comportait plus que deux matières : les mathématiques et l'anglais ou le français. Il y avait encore un Comité de sélection composé d'un président et d'un représentant de chacun des trois services et du Collège en cause, soit cinq membres, la plupart en uniforme. Ça devait être impressionnant ! On en trouvera une description amusante dans *Chambre 204*, du lgén Richard Évraire.<sup>9</sup>

Lors de la réouverture du RMC en 1948, la classe des *Cent Nouveaux* ne comptait qu'une douzaine de Québécois, tous formés dans des écoles ou collèges dits scientifiques. En 1951, la guerre de Corée révéla une pénurie d'officiers, en particulier du côté francophone. C'est en juin 1952 que le ministre de la Défense, Brooke Claxton, annonce l'ouverture d'un troisième collège militaire, à Saint-Jean (Québec), avec mission de mettre sur pied une année préparatoire devant servir de 13<sup>e</sup> année aux candidats anglophones et francophones du Québec et des autres provinces du pays dont le programme d'études secondaires s'arrêtait à la 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année. La proportion des admissions serait : 60 % de francophones et 40 % d'anglophones.

Lors de l'ouverture officielle du CMR, l'enseignement scolaire des premiers mois est assez négligé en faveur de la préparation du grand défilé de novembre. Durant le reste de l'année, l'équilibre entre les cours et l'exercice militaire et les sports penche nettement du côté de la formation physique, malgré les avertissements de certains professeurs qui préviennent les autorités militaires du Collège que le transfert des élèves-officiers de Saint-Jean à Kingston après la troisième année sera pénible. Dans sa pièce, le lgén Richard Évraire fait dire au personnage qui le représente (traduction) : « Vous savez comme les journées sont longues, comme chacun de nous est fatigué, que

tous dorment en classe. Eh bien ! Je ne suis pas différent des autres. »<sup>10</sup>

De fait, les autorités reconnaissent d'emblée que, après leur année préparatoire au Collège militaire royal de Saint-Jean, les élèves-officiers ne sont pas prêts à être admis au RMC, en particulier les élèves francophones qui ne sont pas encore assez bilingues pour passer du cours en français au cours en anglais de première année. Voilà l'une des raisons principales qui motivent le prolongement du cours à Saint-Jean de un à trois ans. Même alors, l'admission de ces élèves francophones dans un collège anglophone, mis à part le choc culturel du changement de milieu, demeure prématurée.

Il faut dire que la sélection des candidats, à l'été de 1952, est plutôt rapide. Trouver 125 candidats sérieux en quelques semaines, alors que les problèmes d'admission des élèves sont, en général, déjà réglés, demeure un véritable tour de force. Qui plus est, leur apprendre suffisamment l'anglais pour qu'ils réussissent à surmonter le handicap de la langue en quelque 75 heures d'étude par année, soit 225 heures en trois ans, est à peu près impossible. Richard, de *Chambre 204*, sait encore l'exprimer clairement (traduction) :

« Tout ce qu'il faut à cette maudite place, c'est un cours de cinq ans. Alors tout le monde aura la même chance. Aujourd'hui, CE N'EST PAS JUSTE. Et pas plus au cours des mois d'été... Les Canadiens français sont aussi bons que les autres. D'ailleurs, pourquoi ne le seraient-ils pas ? (...) Maintenant qu'ils ont fait la preuve qu'ils réussissent dans leurs études, dans les sports et dans leur formation militaire, on leur assène un coup sur la tête en les envoyant au Royal Military College où tout se fait en anglais. C'est comme si on leur enlevait l'herbe sous les pieds... »<sup>11</sup>

Pour sa part, le RMC ne travailla pas très diligemment pour se bilinguiser. Du côté des élèves anglophones, on ne prévoyait aucune difficulté. En revanche, pour les francophones, il fallait trouver des arrangements qui ne seraient pas hors de prix. M<sup>gr</sup> Jacques Garneau, secrétaire général de l'Université Laval et membre de la Commission consultative des Collèges militaires du Canada, proposa de mettre sur pied deux cours de génie parallèles en anglais et en français.



Inutile de dire que ce projet fut rejeté à cause du coût exorbitant d'une telle duplication. Pour le moment, on se contenta d'ajouter quelques professeurs bilingues. De toute façon, les résultats des premières années ne furent pas très brillants pour les raisons déjà exposées ; mais, une fois passées les promotions de la première heure, les élèves-officiers du Collège Militaire Royal de Saint-Jean ont rejoint les moyennes de leurs camarades du Royal Military College de Kingston. Enfin, les candidats admis à Saint-Jean pouvant y finir leurs cours en sciences ou en arts, le nombre de francophones demandant leur admission à Kingston ne cessa de diminuer, de même que les transferts des élèves de Saint-Jean dans les cours de génie de troisième année. C'est ainsi que les programmes bilingues du RMC perdirent de leur clientèle et finirent par disparaître.

C'est en 1979 que les douze premières candidates furent admises au RMC. Aujourd'hui, l'admission des élèves francophones et anglophones de tout le Canada va se faire au Collège de Kingston. Il appartiendra au ministère de la Défense nationale et aux autorités du Collège de prendre les mesures voulues.<sup>12</sup>

### 32. LE PROGRAMME D'ÉTUDES

La plus grande différence entre une université et le RMC est une question de taille. L'effectif du Collège militaire de Kingston, n'a jamais atteint et ne dépassera probablement jamais 1 000 élèves-officiers. Celui d'une université moyenne compte facilement entre 20 et 30 000 étudiants. Le RMC ne possède pas de facultés de médecine, de droit, d'administration des affaires, de pédagogie, de foresterie, de soins infirmiers, de théologie, de lettres, d'architecture, de soins vétérinaires, et j'en passe, mais il a pourtant voulu se doter des mêmes cadres : un chancelier (ministre de la Défense nationale), un recteur (commandant), un vice-recteur (directeur des études), un secrétaire général (*registrar*), des doyens des arts, des sciences, de divers programmes de génie et des études militaires. Institution fédérale ayant droit de décerner des diplômes des trois cycles en vertu d'une charte provinciale, c'est en cette qualité qu'elle a droit de s'appeler « université », appellation que plusieurs lui conseillent d'accepter. Donc, université partielle, mais fort bien dotée en per-

sonnel et en matériel (laboratoire, bibliothèque) pour dispenser les programmes dont elle a charge. Elle a été presque entièrement conçue, mise sur pied et dirigée pendant plusieurs années par des officiers britanniques, l'Angleterre ayant servi de débouché à ses diplômés jusqu'au tournant du siècle.

Ce n'est qu'à la fin de la Première Guerre mondiale que le Collège commence à publier un annuaire tel qu'on le connaît aujourd'hui. C'est à ce moment, qui coïncide avec la fin de l'époque des professeurs venus de France, que le programme d'enseignement se précise :

« L'enseignement du français au RMC vise à fournir à l'élève-officier une préparation qui permet à un finissant d'accéder à la vie civile ou à un officier de choisir la vocation militaire. Une bonne proportion de la population du Canada parle français et un officier qui ne possède pas une certaine connaissance de cette langue souffrira vraiment d'un certain handicap. Dans la mesure où le temps consacré à cette étude le permet, les gentilshommes cadets apprennent à parler, à écrire et à comprendre cette langue. On accorde une attention spéciale à la nécessité d'acquérir un vocabulaire particulier aux communications militaires que les élèves auront à présenter. Les élèves plus avancés sont encouragés à compléter leurs études en participant aux *Soirées françaises* auxquelles le public est invité. Les élèves les plus avancés suivent des cours de littérature. »<sup>13</sup> (Traduction).

Voici un autre exemple, qui remonte à la veille de la Seconde Guerre mondiale et qui est signé par les deux professeurs du département de français, des Canadiens francophones. L'exposé du programme, beaucoup plus court, adopte un ton plus modeste : « Les cours de français visent à fournir aux élèves une connaissance pratique de la langue, de la littérature et de la civilisation française, ainsi qu'à améliorer leur capacité de s'exprimer clairement et simplement en un français grammatical aussi bien qu'idiomatique. » (Traduction)<sup>14</sup> Le manuel utilisé est celui de Mesnard, *A Review of French Grammar* qui sert à la fois de livre de lecture, d'exercice, d'analyse et de composition.

C'est le même manuel que je retrouve en arrivant au Collège en 1948. À cette époque, les cadets anglophones des 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> années sont assujettis à trois heures de cours de français par semaine. Les élèves francophones sont exemptés des cours de français et peuvent aller passer ces heures censément à la bibliothèque. Aucun classement des élèves par groupe de compétence. Leçon de grammaire; quelques exercices; lecture et exploitation de nature linguistique, grammaticale ou sociale d'un texte. De courtes épreuves rapides et improvisées pour vérifier si les élèves ont compris la leçon. Donc peu de changement à la routine établie depuis les «Vieux 18». On était loin de l'intention exprimée dans l'*Annualre* de montrer aux élèves à «s'exprimer clairement et simplement». Toutefois il fallait procéder lentement à proposer des changements à cette méthode bien ancrée dans les habitudes, qui ne dérangeait personne.

Je commençai par mentionner l'utilité qu'il y aurait de classer les élèves par groupes de connaissance du français. Les francophones suivraient des cours de littérature selon un programme remontant au moyen âge, aux si belles histoires de chevaliers. Les anglophones seraient classés en trois groupes de compétence : débutant, intermédiaire et avancé; choix de manuels orientés vers les besoins de ces trois groupes. Examen oral venant sanctionner les efforts vers l'apprentissage de la langue parlée.

Après mes trois années d'absence, de 1952 à 1955, je reviens au RMC au poste de chef du département des langues modernes. Je suis enfin libre d'orienter à ma façon l'enseignement du français au Collège, toujours limité à trois heures par semaine pour les deux premières années et les élèves du cours général, et à une heure par semaine pour les élèves inscrits en génie. À ce rythme, il ne peut être question pour les élèves de compter devenir bilingues. Un simple calcul permet de totaliser 90 heures par année ou 360 heures à la fin d'un cours de quatre ans. On est loin des 1 000 heures nécessaires au premier niveau de bilinguisme et encore plus loin des 4 000 heures nécessaires au quatrième niveau de bilinguisme jugé acceptable. Il faut donc combler ce vide par d'autres moyens. Le premier et le plus évident me semble le laboratoire de langues dont je confie la direction au professeur Guy Plastre, ancien élève du professeur Jean-

Paul Vinay, de l'Université de Montréal. Les autres professeurs ont tous participé à l'enregistrement de leçons sur disques maîtres, voire à une méthode complète d'enseignement oral. Durant leurs loisirs, les élèves-officiers pouvaient brancher l'appareil de leur cabine de laboratoire et répéter les leçons à leur gré. Une salle attenante au laboratoire fut équipée d'un phono et d'un magnétophone qui permettaient d'écouter des chansons ou des textes enregistrés : cette salle était également pourvue de revues et de journaux de langue française. Je l'ai fait appeler Salle Chabot, du nom de mon prédécesseur qui avait dirigé le département pendant vingt-cinq ans. De plus, j'ai fait instituer des tables françaises auxquelles tous les parlants français (professeurs, officiers, élèves-officiers) devaient participer. Enfin, pour les meilleurs élèves des deux dernières années, il y a eu ce cours d'immersion de trois semaines à Québec, entre la fin de l'année et le défilé solennel. Au début, les cadets logeaient chez les familles québécoises d'anciens élèves du RMC, puis au camp de Valcartier et enfin dans des chambres louées en ville. Ils suivaient des cours de civilisation et de littérature québécoises l'avant-midi et visitaient divers lieux historiques l'après-midi. Je dirais que les élèves qui ont participé à ces deux stages d'immersion de trois semaines ont atteint au moins le niveau 1 du bilinguisme, soit 50 % d'entre eux par année (si l'on exclut les élèves du génie). Le programme comporte maintenant de une heure et demie à trois heures de cours par semaine.

Aujourd'hui, l'orientation de la formation linguistique des élèves-officiers anglophones du RMC n'a guère changé. L'objectif vise toujours à atteindre le niveau d'aisance le plus élevé dans la compréhension et l'utilisation de la langue seconde officielle. On tend désormais à fournir à l'élève-officier, comme à tout autre étudiant des départements d'études françaises, un programme de cours qui couvre essentiellement l'ensemble des littératures française et canadienne-française ainsi que d'autres aspects de caractère social et culturel (civilisation) ou technique (linguistique et stylistique).

Tout comme dans les autres universités, le département offre des programmes de spécialisation (*Honours*) et de concentration (*Majors*). À sa sortie du Collège, l'élève-officier aura « une connais-

sance des classiques, c'est-à-dire des œuvres destinées à rester dans le temps, une faculté d'analyser l'œuvre littéraire et une capacité à rédiger avec méthode et clarté.»<sup>15</sup> Ce programme convient parfaitement aux élèves francophones qui forment en ce moment quelque 35 % de l'effectif. Ils peuvent suivre tous leurs cours de sciences, d'administration ou d'arts en français et obtenir un B. A. Quant aux élèves de génie, le problème est plus compliqué et n'a pas encore été résolu, ni au RMC ni même dans les universités canadiennes-françaises où les cours se donnent en français, mais où la plupart des manuels sont surtout américains.

Au fond, c'est la question du bilinguisme qui se pose maintenant au Collège militaire, bilinguisme institutionnel ? On peut dire qu'il est atteint partiellement. L'administration du RMC est bilingue. Les affiches sont bilingues, la bibliothèque est bilingue. Les cours sont bilingues. Certains édifices portent des noms français : La Salle, Girouard. L'aumônier est bilingue. La plupart des départements sont bilingues, c'est-à-dire comptent des professeurs des deux langues officielles. Quant au bilinguisme individuel, il serait vain de compter l'obtenir complètement. Même à Saint-Jean, les relations avec la population censément francophone de la ville étaient à peu près inexistantes. La pratique de la langue restait donc un problème interne plus facile à aborder pour les élèves-officiers anglophones à cause de la présence de francophones plus nombreux qu'au RMC. À cet égard, ce sont les officiers francophones qui sont les grands gagnants.

En réalité, le bilinguisme est un faux problème. L'objectif à atteindre est de former des officiers qui, en principe, serviront à bord de navires, d'avions ou dans des bases où la langue de travail est l'anglais, même si c'est le français qui se parle au mess ou au foyer ; sans une utilisation parfaite de la langue anglaise parlée et écrite, point de salut dans les services armés ni dans les hautes sphères de l'administration industrielle, commerciale, voire gouvernementale. Or, du côté des élèves-officiers anglophones, ils peuvent commencer et finir leur cours en anglais, dans un milieu qui leur est familier, en se contentant de satisfaire aux conditions d'admission et aux examens ordinaires qui sont faits pour eux.

Quant aux élèves francophones québécois, ils n'ont pas le choix. Il leur faut connaître l'anglais s'ils veulent progresser dans leur carrière. En effet, même s'il leur est possible de passer à travers leur cours d'officier uniquement en français, ils devront aller se spécialiser ou se perfectionner quelque part dans une école anglo-canadienne, américaine ou britannique ou servir dans un pays où la langue de communication est l'anglais. Apprendre l'anglais, langue de plus en plus universelle, est-ce vraiment s'anglifier, comme on l'a dit récemment, ou est-ce ajouter à son bagage de connaissances un élément de communication devenu indispensable de nos jours ?

### 33. QUELQUES ANCIENS CADETS CÉLÈBRES

Les premières années du Royal Military College furent plutôt maigres du côté recrutement des candidats francophones. Ce n'est sans doute pas tant leur nombre que leur qualité qui compte. En effet, non seulement il leur fallait bien connaître les matières de l'examen d'admission, mais aussi posséder suffisamment la langue pour les rédiger en anglais. Condition à peu près inéluctable : avoir une bonne formation en anglais. Toutefois, même dans ces circonstances, la liste des élèves-officiers francophones ayant fait honneur à leur Alma Mater, à la ville où ils se sont instruits et à leur pays serait beaucoup trop longue. Qu'il suffise d'en mentionner quelques-uns qui ont laissé leur marque.

Le premier en date, sans être tout à fait de la promotion des «Vieux 18», est le N° 21 A. E. Doucet, président du RMC Club en 1903. C'est l'année où il part pour l'Afrique occidentale en mission spéciale pour le compte du *Colonial Office*, à titre de membre de la Commission de la frontière Yola-Chad. Il a obtenu son Certificat de 1<sup>re</sup> classe en 1880. Il est l'auteur d'une étude remarquable sur le chemin de fer transcanadien (CP). En conclusion, il pose une question très pertinente pour cette époque d'expansion nationale : « Pourquoi n'exploiterions-nous pas le riche héritage que nous possédons dans le nord de notre pays et n'aurions-nous pas une politique vigoureuse et clairvoyante d'une ligne de chemin de fer pour le peuple canadien, en territoire canadien et desservant les ports maritimes canadiens ? » (Traduction)<sup>16</sup>

Le deuxième élève-officier canadien-français à être accepté au RMC est le N° 92, P. H. Casgrain, fils du député de l'Islet à la Chambre des communes, Philippe Baby Casgrain, historien. Né à Québec en 1864, il manifeste très tôt des aptitudes pour la carrière militaire. Il termine son cours en 1883 ; deux ans plus tard, il est lieutenant et participe à l'expédition du Nord-Ouest contre la révolte indienne à titre d'adjudant du 9<sup>th</sup> Rifles, Voltigeurs canadiens. En 1891, on le retrouve en Espagne dans les rangs du Génie de campagne. Linguiste distingué, il obtient en 1893 son certificat d'interprète en langue russe. Promu capitaine en 1894, il participe à la guerre d'Afrique du Sud en 1899-1900 ; il commande alors une section d'arpentage du Génie royal. Il a donc servi en Inde, en Égypte et en Afrique du Sud. Major en 1902, il est attaché militaire auprès de l'ambassade britannique au Japon. Les récompenses n'ont pas manqué pour sa conduite courageuse. Une médaille pour l'expédition du Nord-Ouest, deux médailles du roi d'Angleterre avec deux agrafes et une médaille de la reine avec trois agrafes. Une mention à l'ordre du jour à la guerre contre les Boërs.

Puis, sans avertissement, le major Casgrain quitte l'armée pour l'église. Après cette brillante carrière dans les rangs de l'infanterie et du Génie royal, le fils et le neveu de députés, mais surtout le neveu du célèbre abbé Henri-Raymond Casgrain, dit adieu au monde, pour vouer le reste de sa vie à l'apostolat religieux. Il s'embarque à bord de l'*Empress of Ireland* le 12 août 1910 pour aller se faire ordonner prêtre séculier à Hereford par l'archevêque Brindell, du diocèse de Nottingham en Angleterre. L'épée et la robe !<sup>17</sup>

Quelques autres élèves de la première génération méritent au moins une mention générale. Le cadet Alain Chartier Joly de Lotbinière, fils de sir Henry, lieutenant-gouverneur de la Colombie-britannique, qui avait remporté le trophée d'athlétisme l'année précédente, obtient son diplôme en 1883. Il est admis dans les rangs du Génie royal et participe à la guerre d'Afrique du Sud où il est adjoint du colonel Girouard ; il est ingénieur en chef dans le Corps Anzac à Gallipoli et en France. On le retrouve aux Indes, à Mysore, où il dirige la construction d'une usine électrique, censée être la plus grande de l'empire britannique, sinon du monde. Le pays est à l'état sauvage et il faut

transporter au pied des chutes tout le matériel nécessaire. Les Hindous lui créent des difficultés en lui disant que la déesse de la rivière sacrée détruira tous ceux qui viennent la déranger. Cette superstition fut corroborée par une épidémie de choléra et de malaria. Il fallut tout le tact et le bon sens du patron pour réussir cette entreprise.

La famille Panet a été bien représentée par trois présidents du RMC Club : le N° 255 Henri Alexandre Panet, C.B., C.M.G., D.S.O., qui fut président du RMC Club en 1911 ; le N° 499 E. de B. Panet en 1925, le N° 1474 L. H. M. Panet en 1955, mais surtout par le major-général Henri Alexandre qui a reçu son diplôme en 1891. Il adorait le tir. Il participa à la guerre d'Afrique du Sud ; il fut adjudant d'état-major au RMC ; il a occupé de hautes fonctions au QG de la Défense ; promu brigadier-général, il commande une brigade de l'artillerie, puis la 2<sup>e</sup> Division de l'Artillerie royale canadienne en France en 1916. À la fin de la guerre, il occupa le poste d'adjudant-général de la Milice en 1923. À son départ du collège pour Ottawa, les élèves organisèrent un dîner en son honneur. Le sergent-major Schmedlin prononça une allocution fort appréciée, mentionnant que c'était une occasion unique puisque, pour la première fois, une dame partageait le repas avec les élèves-officiers. Il souhaita au jeune couple bonne chance et bon succès dans leur nouveau poste, comme si, ajouta-t-il, le succès n'était pas déjà assuré.<sup>18</sup>

Le plus illustre est, sans aucune doute, le N° 147 sir Édouard Percy Cranwill Girouard, K.L.M.G., D.S.O. (1867-1932), fils aîné du juge Girouard de la Cour suprême du Canada ; il est premier de sa classe en 1885 ; il travaille d'abord à la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique jusqu'à ce qu'il reçoive son brevet de lieutenant du Génie royal en 1888. Rendu en Angleterre, à Chatham, il devient directeur de la circulation des chemins de fer relevant du *Royal Arsenal* de Woolwich ; il publie dans la revue de la *Royal United Service Institution* un article qui suggère d'installer des canons sur les chemins de fer à des fins de protection du littoral. *L'Army and Navy Gazette* du 30 juillet 1904 ne tarit pas d'éloges à son sujet : « Personne occupant un poste administratif de second ordre n'a jamais accompli de plus grandes choses pour assurer le succès des





*A. E. DOUCET*



*P. H. CASGRAIN*



*A. C. JOLY DE LOTBINIÈRE*



*SIR E. P. C. GIROUARD*

premières phases du conflit que cet ancien élève fort doué de Kingston. Les mesures qu'il a prises pour transporter hommes et bagages ont été simplement une révélation pour le monde civilisé... D'après moi, rien n'est impossible à Girouard... et j'affirme sans hésitation que je n'ai jamais rencontré un administrateur ferroviaire plus compétent et j'en ai connu un bon nombre dans mon temps. » (Traduction). Lord Kitchener lui confie la direction des chemins de fer de l'armée en Égypte et la tâche de construire près de 600 milles de voie ferrée en appui de la campagne du Soudan en 1896 ; la reine lui accorde le D.S.O. Deux ans plus tard, il est nommé président des chemins de fer égyptiens ; en 1899, on le retrouve au poste de directeur des chemins de fer militaires en Afrique du Sud, puis commissaire des chemins de fer au Transvaal ; en 1900, il est créé Chevalier de l'Ordre de St. Michael et de St. George ; en 1906, Winston Churchill le nomme haut commissaire et commandant en chef du Protectorat de la Nigérie septentrionale, dont il devient gouverneur et commandant en chef en 1909 ; gouverneur de l'Afrique orientale de 1909 à 1912 ; directeur général de l'approvisionnement en munitions pour terminer sa carrière à titre de directeur de Armstrong, Whitworth and Co., Lord Kitchener a écrit de ce sujet britannique d'ascendance française : « C'est mon conseiller principal sur toutes les questions nombreuses et compliquées ayant trait à l'administration des chemins de fer... C'est un officier doué d'une brillante intelligence... » Ses états de service renferment plusieurs mentions à l'ordre du jour, des médailles britanniques et égyptiennes avec agrafes.<sup>19</sup> Rien d'étonnant qu'en reconnaissance de ses états de service, le Collège ait baptisé de son nom l'un de ses édifices le plus moderne.

Il y aurait encore bon nombre d'élèves-officiers francophones dignes de mention : le N° 338 Alfred Larocque, un grand patriote, le capitaine M. J. R. Beaudry Le Blanc, diplômé en 1913, qui participa aux deux guerres mondiales, le brigadier-général J.-H. Réal Gagnon, grand capitaine d'industrie québécois ; toutefois, je voudrais mettre fin à cette liste des diplômés d'avant 1942 en formant un trio fort distingué, mais en même temps tout à fait représentatif de la diversité de caractère, de la souplesse de la formation qu'ont reçues ces élèves francophones au RMC. Commençons par le plus élevé en grade, le major-général N° 2374, Paul-Émile Bernatchez, C.B.E., D.S.O.,

C.D., LL.D., né à Montmagny (Québec) en 1911 ; diplômé du RMC en 1934, il commande le 3<sup>e</sup> bataillon du Royal 22<sup>e</sup> Régiment en Sicile et en Italie, puis la 3<sup>e</sup> Brigade d'infanterie. En 1946, il est adjudant-général adjoint ; il sert ensuite en Corée et au Conseil conjoint de la Défense ; il est sous-chef de l'état-major de 1961 à 1964 et est nommé colonel honoraire du Royal 22<sup>e</sup> Régiment en 1964. Sérieux, travailleur acharné, on lui confie, à peine sorti du Collège, la direction de l'école des armes au Champ de tir Connaught, à Ottawa. Le travail de bureau ne le retient guère ; il est sur le terrain et surveille ses instructeurs, dont le sergent Paul Triquet qui dispense le cours sur la mitrailleuse Vickers. Il était très près de ses hommes et il en obtenait ce qu'il voulait. Un soldat de métier !

L'autre figure, toute différente de ce trio serait le colonel Dollard Ménard, D.S.O. C.D., Officier de la Légion d'honneur (France), Croix de guerre – deux palmes (France) ; cet officier a dû être aussi heureux dans les salons de la vieille capitale que dans les mess d'officiers. Il a été mon professeur de droit militaire. Il aurait pu en faire une carrière et être aussi à l'aise dans une chaire universitaire que sur le champ d'exercice. À sa sortie du collège, il trouvait sans doute trop monotone la vie en garnison que lui offrait le Royal 22<sup>e</sup> Régiment et il s'engage pour servir pendant deux ans, aux Indes, dans un régiment Sikh à la frontière nord-ouest du pays. Il revient au Royal 22<sup>e</sup> Régiment, l'accompagne en Angleterre, puis rentre au pays, le 1<sup>er</sup> avril 1942 ; il est promu lieutenant-colonel et nommé commandant des Fusiliers Mont-Royal ; c'est ainsi qu'à 29 ans, il devient le plus jeune chef de bataillon de tout le Commonwealth. Dans le cas de cette affectation importante, le fait d'être né à Québec est une première prise contre lui ; la deuxième c'est qu'il fait partie de Royal 22<sup>e</sup> de Québec. Quelle sera la troisième ? Ce sera un coup de circuit, car le nouveau commandant conquiert tout son monde par sa compétence, sa droiture et sa simplicité.

À première vue, il est de taille imposante, de larges épaules, une allure d'athlète, le regard franc, la mâchoire énergique. Heureusement, les qualités professionnelles ne le cèdent en rien à l'apparence physique. De toute façon, le régiment n'a guère le temps de se poser trop de questions ; sans tarder, le nouveau chef met ses troupes à

l'exercice intensif en préparation du raid de Dieppe qui a lieu le 19 août. Le col Ménéard est le seul commandant de bataillon à rentrer vivant de cette équipée, mais atteint de cinq blessures. Admis à l'hôpital canadien de Birmingham, il rentre au pays en décembre 1942. Il saura encore rendre de précieux services à titre de commandant du district de Québec et, plus tard, à Ottawa en tant que directeur de l'Infanterie où il aidera bon nombre de ses compatriotes. Au cours d'une entrevue, il définira ainsi l'attitude du combattant face au danger :

« Il y a, je crois, quatre éléments dans notre prétendue bravoure. Le premier, je l'appellerais optimisme, égoïsme ou peut-être tout simplement insouciance. Le second, c'est le sens de la discipline que l'on acquiert à l'armée. Le troisième, une colère aveugle, un violent désir de vengeance. Quant au quatrième élément, je ne peux pas mieux l'expliquer que par je ne sais quel sentiment de fatalisme qui vous fait dire : « Qu'est-ce que ça peut f...? »<sup>20</sup>

La troisième figure de mon trio serait le brigadier-général, N° 2704 Marcel Richard, du Royal 22<sup>e</sup> Régiment. Ce n'est sans doute pas par ses prouesses sur les champs de bataille que cet ancien élève du RMC s'est illustré. Il a fait, dans son temps, une carrière brillante qui l'a porté de lieutenant en 1941 jusqu'au grade de brigadier-général, ce qui est déjà hors du commun.

Le bgén Richard avoue aujourd'hui qu'à son arrivée au RMC en 1939, au moment de la déclaration de guerre du Canada à l'Allemagne, il éprouva un choc culturel assez violent. Il se retrouvait au milieu d'un groupe d'élèves inconnus, venant d'un peu tous les coins du pays, ne parlant pas sa langue, pratiquant d'autres religions. À cause des hostilités, le cours du RMC ne durait que deux ans, après quoi le jeune officier rejoignit le Royal 22<sup>e</sup> Régiment, dont il assumera à son tour le commandement. À ce moment-là, il est diplômé du Collège d'état-major de l'Armée canadienne, du Joint Services Staff College (Londres) et du Collège de la Défense nationale. À la fin des hostilités, le bgén Richard sera le premier général canadien-français à occuper le poste d'attaché militaire à l'ambassade du Canada à Paris. De retour au Canada, il commande le Camp de Valcartier. Durant toute



MARCEL RICHARD



DOLLARD MÉNARD



PAUL-ÉMILE BERNATCHEZ

cette belle carrière, le bgén Richard s'est surtout fait connaître pour sa détermination à défendre et illustrer la langue française. « Il s'attaque au jargon militaire *franglais*, couramment en usage jusque-là chez les militaires francophones, redonnant du coup la fierté professionnelle non seulement à ses subalternes mais à tous ceux avec qui il a affaire, même ses supérieurs. »<sup>21</sup>

C'est durant son tour de commandement du 3<sup>e</sup> bataillon du Royal 22<sup>e</sup> Régiment que le lcol Richard présente à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme un mémoire intitulé « La nécessité d'une terminologie française, grammaticale et de bon aloi, qui soit officielle dans les Forces armées ». D'après lui, à cause du rôle mondial que nous jouons, le niveau de qualité possible pour la langue des Forces armées, c'est celle du français international. Cette participation incontestable à l'épuration du langage militaire inspirera au général Allard l'idée de préparer un lexique plus à jour et mieux adapté aux activités nouvelles de nos Forces armées.

Après une carrière de trente-cinq années dans l'armée canadienne, le bgén Richard croit que

« c'est la fidélité du RMC à sa devise : Vérité, Devoir, Valeur qui en a fait une institution exceptionnelle. L'esprit en sous-tendait toute notre vie, y compris la formation militaire, l'enseignement et les autres activités, car tout était relié. À cause d'elle, chacun se sentait obligé de se dépasser, même si la barre était haute et s'il n'était pas toujours possible de la franchir. »<sup>22</sup>

À ce trio de militaires chevronnés, mais tous différents, tous diplômés du RMC d'avant la Seconde Guerre mondiale, je voudrais en juxtaposer un autre encore plus divers, sorti d'un Collège plus moderne. Un trio de jeunes officiers supérieurs au cheminement professionnel fort différent, mais aussi très brillant.

Commençons par un officier de marine, le capitaine de vaisseau, le N<sup>o</sup> 8276 Marc Garneau, O.C., C.D., Ph. D. Il est né à Québec en 1949, Son père André est officier dans le Royal 22<sup>e</sup> Régiment ; Marc suit la famille à Oakville, à Lahr en Allemagne, puis à Québec et à Saint-Jean. En 1961, il se rend en Angleterre où il poursuit ses

études au Lycée français ; de retour au pays, il fréquente l'Académie de Québec avant d'être admis au Collège militaire royal de Saint-Jean, puis au RMC où il décroche son diplôme d'ingénieur à 21 ans. Boursier Athlone, il étudie trois ans à l'Imperial College of Science où il se spécialise en génie naval et obtient son doctorat en 1973. Il rejoint ensuite la Marine royale canadienne, d'abord à Halifax, aux Systèmes techniques de combat puis à bord du destroyer Algonquin. En 1980, il suit le cours d'état-major et de commandement des Forces canadiennes. Il voyage entre Halifax et Ottawa pour remplir diverses fonctions administratives ou pédagogiques jusqu'en 1984 où il est affecté au Conseil national de recherche. C'est aussi l'année où il est choisi pour faire partie de l'équipage de la navette spatiale *Challenger*, du 5 au 13 octobre. Le capitaine Marc Garneau est donc le premier astronaute canadien à être invité par la NASA à participer à une expédition de recherche. Après cette expédition, il retourne au CNRC. La NASA lui a décerné sa Médaille de vol spatial. Depuis 1992, il est de nouveau affecté à la NASA, probablement en vue de la préparation d'une deuxième exploration spatiale. Une carrière peu commune !

De même que celle du bgén N° 3814 Jean-Paul Anthony Cadieux, C.D. Né à North Bay (Ontario) en 1934, diplômé du RMC en 1957, il s'inscrit à McGill pour obtenir son B. Sc. Il possédait alors ses ailes de pilote et il rejoint la 2<sup>e</sup> Escadrille de chasse 423 tous temps, à Grostenquin en France. En 1962, il est chargé de cours en génie électrique au RMC. On le retrouve chef adjoint d'escadrille à Gimli, au Manitoba. Il commande ensuite la 433<sup>e</sup> Escadrille tactique de combat, BFC Bagotville (Québec). Dans l'entretemps, il a poursuivi ses études et obtenu une M. Sc. de Queen's en 1966, puis une M.B.A. de la Harvard Business School en 1969. Il commande le Collège militaire royal de Saint-Jean en 1971. Par la suite, il deviendra directeur général du recrutement et de l'enseignement théorique et pratique au quartier général de la Défense nationale ; il est aide de camp du Gouverneur général de 1971 à 1975. On le retrouve ensuite à la tête du premier Groupe aérien canadien (OTAN) à Lahr, en Allemagne de l'Ouest. Il rentre au pays diriger les Services d'aéroport et de construction à Ottawa, puis il occupe le poste de contrôleur général adjoint et de sous-contrôleur en 1983. Il est aujourd'hui vice-



*JEAN-PAUL CADIEUX*



*RICHARD ÉVRAIRE*



*MARC GARNEAU*



président de Canadair. Pilote hors pair, le bolide assez rapide pour lui faire peur n'est pas encore né. S'il apparaissait un jour, le bgén Cadieux se ferait une joie de le monter et de le dompter !

Du militaire-cadre supérieur, nous passons à l'officier supérieur-diplomate-auteur dramatique, le lgén Richard J. Évraire, C.M.M., C.D. Né à Ottawa en 1938, l'élève-officier Évraire s'inscrit au CMR, et poursuit ses études au RMC et à McGill où il obtient son B. Sc. en génie civil. Il n'abandonnera jamais les livres puisque nous retrouvons son nom au palmarès de Queen's en 1989 (M.B.A.) et du RMC en 1994 (B. Sc.). Dès la fin de son premier cycle d'études, en 1960, il commence sa carrière active au 1<sup>er</sup> Bataillon du Royal 22<sup>e</sup> Régiment à Valcartier. Tour à tour au service des Nations Unies en Inde, au Pakistan, en Égypte, ou de l'OTAN à titre de commandant de diverses unités en service en Allemagne ou de représentant du Canada auprès du Comité militaire permanent, il occupe, à différents intervalles, des postes importants au quartier général de la Défense nationale, notamment ceux de directeur général des services de gestion et celui de chef de la doctrine et des opérations terrestres.

Pourtant, ses fonctions principales sont autant du domaine éducatif que militaire. En 1975, il devient le premier ancien élève-officier à commander le Collège militaire royal de Saint-Jean et, en 1984, le premier Canadien français à commander le Collège de la Défense nationale à Kingston ; enfin, promu lgén, il est le premier Canadien à commander le Collège de la Défense de l'OTAN à Rome en 1993.

#### 34. CHAMBRE 204

Mais quand est-ce que cet officier toujours chargé des tâches les plus lourdes et les plus diverses a-t-il trouvé le temps d'écrire une pièce ? Dans *Chambre 204*, il fait revivre les problèmes auxquels lui et ses camarades, comme tous les élèves-officiers des trois Collèges militaires, ont toujours fait face. Dans sa brève préface, Roch Carrier dit que « *Chambre 204* contient tout un pays ». Et c'est vrai ! En voici un synopsis. Après la sélection des candidats concourant à l'admission au CMR de Saint-Jean, à l'été de 1954, c'est la rentrée des élèves choisis. Ils viennent qui de l'Ontario, qui du Québec, qui de l'Île-du-

Prince-Édouard, qui du Nouveau-Brunswick. Certains ne parlent pas français, mais sont logés quatre par chambre avec d'autres élèves qui ne parlent pas anglais. Se connaissant plutôt mal, il se produit des conflits qui vont en s'atténuant avec les années. Puis, ils se rendent finir leur cours (deux ans) au RMC, à Kingston, où ils réussissent mieux que leurs prédécesseurs des deux années précédentes. Ils entrent ensuite dans la vie selon la carrière qu'ils avaient choisie et voilà que le même groupe se retrouve au 30<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Collège en 1982 dans la même chambre 204. Ford est devenu ministre anglican. Lefort a quitté l'aviation pour enseigner la chimie d'abord au CMR, puis au Collège St. Francis Xavier, en Nouvelle-Écosse où il est très heureux. Leblanc et Meunier ont été malheureux dans la Marine et ils en sont sortis. Reste Richard (Évraire) qui, lui, a réussi dans l'armée. En particulier, il a commandé le CMR cinq ans auparavant. Pour lui, la seule réponse aux querelles biraciales est la tolérance. Hélas ! le remède n'est pas toujours efficace. Selon Leblanc, « des Canadiens français dans la Marine, c'est de la bouillie pour les chats ». De son côté, Lefort prétend « qu'il n'était pas question d'être francophone unilingue et espérer avancer en grade comme aviateur ». « Dans l'Armée non plus », retorque Richard. À ceux qui veulent tout quitter il fait valoir « que les choses ne sont pas ce qu'elles étaient quand on est sorti du Collège. Bien sûr, il faut apprendre à parler l'anglais. On vit dans un pays bilingue et les Forces armées sont là au service de tout le monde dans l'pays... Et si un militaire est sérieux dans son affaire et s'intéresse à avancer, il doit aussi s'intéresser à des mutations un peu partout afin d'obtenir l'expérience dont il aura besoin. Pour réussir ça, il lui faut sortir de la province de Québec. C'est écrit dans l'ciel ! »

Et comme pour joindre l'exemple à sa théorie, le colonel Richard Évraire, à peine sorti de scène, est promu au grade de bgén et est muté à Lahr, en Allemagne, où il va commander le 4<sup>e</sup> Groupe – brigade mécanisée. Depuis 1993, il commande le Collège de la Défense de l'OTAN à Rome. La carrière du lgén Évraire est loin d'être terminée !



Et voilà pour mes deux trios d'anciens qui ont fait honneur à leur Alma Mater. Je suis sûr qu'un autre que moi aurait fait un choix différent tant la moisson est abondante. De même, je crains que les étoiles des secteurs commercial, industriel, administratif soient mal représentées. Je pense à ces beaux exemples de réussites personnelles que furent Serge Morin, André Costin, Guy Provost. Grâce à leur initiative, ils se sont tous taillé une réputation enviable.

Enfin, c'est avec une grande déférence et une sincère admiration que je mettrai fin à cette brève nomenclature en mentionnant le nom du commandant actuel du RMC, le premier Canadien français à occuper ce poste au cours des quelque 125 années d'existence du Collège, le bgén J. Charles Albert Émond, C.D., A.D.C. Né à Ottawa en 1944, il est admis au CMR à Saint-Jean-sur-Richelieu en 1960. Cinq ans plus tard, Charles Émond obtient son B. Sc. au RMC, puis ses ailes de pilote à Moose Jaw en 1966. D'abord instructeur de pilotage d'hélicoptère, il est vite promu lcol en 1970 et commande la 403<sup>e</sup> École de formation opérationnelle à Gagetown (N.-B.). L'année suivante, il est à Valcartier à la tête du 430<sup>e</sup> Escadron tactique d'hélicoptères où il acquiert une expérience des opérations nordiques. En 1979, on le retrouve à Ottawa, au quartier général de la Défense nationale, où il occupe le poste de sous-chef de l'état-major de la Défense. Durant les cinq années qu'il y passe, il trouve les loisirs nécessaires pour y préparer une M.B.A. que lui décerne l'Université d'Ottawa en 1983, année où il apprend le polonais ; puis, on le retrouve commandant de la Base des Forces canadiennes à Lahr, à la tête de la 3<sup>e</sup> Escadre (chasseurs) assignée à l'OTAN. Il y apprend l'allemand. En 1989, il rentre au quartier général avec grade de bgén en charge des Besoins en effectifs des Forces canadiennes, puis des Politiques de la Défense (Opérations). En 1991, il retourne à Saint-Jean à titre de 16<sup>e</sup> commandant du Collège militaire et, en juin 1994, à Kingston, au poste de commandant du RMC. Du jamais vu !

Les deux établissements d'enseignement supérieur à Kingston ont apporté une contribution importante à la vie française de la ville. Naturellement, l'institution binationale qu'est le RMC a fait l'objet d'une plus grande attention. Redevenu foyer unique de formation militaire, le nouveau RMC devra, autant que possible, satisfaire aux



*le brigadier général  
JOHN CHARLES ALBERT ÉMOND  
premier Canadien français  
à occuper le poste de commandant  
du Royal Military College*

Photo : gracieuseté du RMC

besoins des deux groupes ethniques. C'est l'élément ethnique francophone qui est le plus exposé par les difficultés que représentent pour lui les conditions d'admission dans un milieu tout à fait nouveau. Cependant, d'autres élèves-officiers sont passés par là et ont réussi. De toutes façons, il est entendu que les autorités actuelles du Collège comprennent parfaitement la situation et sauront mener à bien une entreprise bien ancrée dans le sol kingstonien et dans le passé glorieux des Forces armées canadiennes. Les quelque 200 élèves-officiers venus de Saint-Jean s'intègrent bien et, d'après le commandant Émond, « si le bilinguisme n'est pas parfait... dès l'an prochain, tous les cours seront donnés dans les deux langues. »<sup>23</sup>

#### NOTES

1. Pour une histoire complète du Royal Military College of Canada, consulter Richard A. Preston, *Canada's RMC*, University of Toronto Press, 1982 et *Au Service du Canada*, Presses de l'Université d'Ottawa, 1992.
2. Archives publiques du Canada (APC), A. G. Douglas au major-général Wiltshire Wilson. 30 août 1816 : « A Plan for the Establishment of a College in Canada ».
3. Katherine Ferguson, « George Dalrymple Ferguson, » *Historic Kingston*, n° 14, janvier 1966, pp. 51-66.
4. *Proceedings of the Royal Military College Club of Canada*, 1909, p. 173.
5. Georges Vattier, *Essai sur la mentalité canadienne-française*, Paris, 1928, Avertissement, p. 3. L'auteur insiste plus sur les ressemblances que sur les différences entre Français et Canadiens français.
6. *Lettres québécoises*, n° 30, été 1983. Entrevue avec Séraphin Marion, pp. 37-45.
7. Preston en fait l'auteur d'un Dictionnaire militaire. Or il ne peut s'agir que du *Dictionnaire militaire anglais-français, français-anglais*, mieux connu sous le nom de *Dictionnaire Chaballe*, 1945, auquel j'ai collaboré.

8. Léopold Lamontagne, *La Gaspésie*, Rimouski, 1938 ; *Les Archives régimentaires des Fusillers du Saint-Laurent*, Rimouski, 1943 ; *Arthur Bules, homme de lettres*, Presses de l'Université Laval, 1957 ; *Arthur Bules*, Fides 1957 ; Preston-Lamontagne, *The Royal Fort Frontenac*, University of Toronto Press, 1958 ; *La dualité canadienne/The Canadian Duality*, « Ontario. The Two Races », University of Toronto Press, 1960.

9. Richard Évraire, *Chambre 204*, éditions Mille Roches, Saint-Jean, 1982, p. 15. Il se trouve que je faisais partie du Comité de sélection cette année-là.

10. *Ibid.*, p. 41.

11. *Ibid.*, p. 61.

12. Sur la question du bilinguisme dans les collèges militaires du Canada, consulter Jean Pariseau et Serge Bernier, *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes*, tomes I et II, Groupe Communication-Canada, 1991.

13. *Regulations and Calendar*, 1922, French Department.

14. *Ibid.*, 1939-1940.

15. Lettre du D<sup>r</sup> C. Maingon, directeur du Département d'études françaises, 5 décembre 1994.

16. *Proceedings*, 1903, p. 151.

17. *RMC Club Review*, 1906, p. 203 ; 1910, p. 196 ; 1911, p. 210.

18. *Proceedings*, 1905.

19. Major G. G. M. Carr-Harris, *RMC Review XLII* (1961), « The Girouard Story », pp. 185-195. *Ibid. XIII*, décembre 1932, p. 74. Cité dans Preston, p. 100. Voir aussi *Proceedings*, 1903.

20. Le Comité historique des Fusillers du Mont-Royal, *Cent ans d'histoire d'un régiment canadien-français*. Les Fusillers Mont-Royal, 1869-1969, pp. 123-148.

21. Pariseau-Bernier, *op. cit.*, p. 187.

22. Lettre de bgén Marcel Richard, 2 décembre 1994.

23. *La Presse*, 8 avril 1995.

## Conclusion

### PRÈS DE QUATRE SIÈCLES D'HISTOIRE

Depuis l'hivernement de Champlain sur les deux rives du lac Ontario en 1615, les Français n'ont cessé d'explorer, d'exploiter, de défendre et d'évangéliser cette région. Militaires, commerçants et administrateurs politiques songent à construire un fort à chaque extrémité du lac Ontario. C'est le gouverneur Frontenac qui décide de s'arrêter à Cataracoui, où il trouve l'endroit assez satisfaisant pour y construire ce fort. La Salle en devient le seigneur et c'est de cette base qu'il lance sa première grande exploration vers l'Ouest et le Sud du continent.

Les hostilités autour du Fort Frontenac seront nombreuses et ce dernier devra être renforcé. Une fois la paix conclue entre la France et l'Angleterre, tous les belligérants souhaitent déposer les armes. Nous aurons un demi-siècle de paix difficile. Durant ce temps, le Fort Frontenac sert à des fins commerciales plutôt que militaires. Puis les hostilités reprennent. En 1745, le gouverneur fait expédier des armes, des munitions et des provisions au Fort Frontenac en vue d'une attaque contre le Fort Choueguen, que les Anglais ont construit sur la rive sud du lac Ontario. Le général Louis-Joseph, marquis de Montcalm arrive à Cataracoui le 29 juillet 1756. Départ des troupes le 4 août. Reddition de Choueguen le 14. Pertes anglaises estimées à 20 millions de livres.

La réaction de l'armée anglaise ne se fait pas attendre. Le colon John Bradstreet débarque ses troupes sans résistance à Cataracoui le 25 août 1758 et la garnison impuissante se rend le 28. La chute des principaux points de résistance de la Nouvelle-France en 1759 et 1760 entraînera l'abandon du Fort Frontenac.

Que se passe-t-il après le départ des troupes françaises ? Il paraît vraisemblable que les missionnaires jésuites, récollets et même sulpiciens soient restés dans les environs pour veiller aux soins spirituels de leurs ouailles, soit des Indiens devenus sédentaires, un certain nombre de colons établis aux alentours du fort et quelques familles de commerçants. Puis, c'est l'installation du premier parlement du Haut-Canada en 1791, l'arrivée des Loyalistes américains et des Royalistes français qui se rencontrent à Kingston.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les Canadiens français sont assez nombreux pour avoir leur paroisse et leur curé, en particulier lors de la guerre de 1812, époque où trois régiments francophones vinrent s'installer sur la colline du Fort Henry. En plus de l'église, Kingston compte deux tavernes françaises. L'un des officiers de ces régiments, Joseph Mermet, mérite le nom d'« Apollon de Kingston » pour ses poèmes. Il existe même une école anglaise et française. La hiérarchie religieuse n'échappe pas à l'influence française ; le premier évêque en titre de Kingston est M<sup>gr</sup> Rémi Gaulin, ancien curé-aumônier de l'endroit. Trois de ses successeurs seront aussi bilingues.

Kingston devient la première capitale du Canada-uni en 1841 et le Parlement est déclaré bilingue. Accompagnée d'un nombre assez considérable de fonctionnaires, de journalistes, de secrétaires et de traducteurs, la députation québécoise vient dès lors enrichir le milieu intellectuel de la ville. Cette époque coïncide également avec l'arrivée des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph, des Sœurs de la Providence et des Frères des Écoles chrétiennes.

Après le départ du Parlement, la population francophone semble diminuer. Cependant, divers clubs français font leur apparition, la plupart fondés par des professeurs du Royal Military College. Ils ne subsistent pas longtemps, sauf le Club Champlain, né en 1952, dont le but principal était de ressusciter la paroisse française et de recréer un milieu francophone. Ce fut d'abord l'inauguration de la paroisse Saint-François d'Assise, avec son église, son presbytère et sa salle paroissiale. Puis de longues démarches en vue d'obtenir des écoles primaires : Cathédrale, M<sup>gr</sup>-Rémi-Gaulin et Parc Niagara,



suivies de luttes énergiques dans le but de doter Kingston d'une école secondaire : Marie-Rivier. Pendant ce temps, le français se fait de plus en plus présent, tant à l'Université Queen's qu'au Royal Military College.

Les francophones de Kingston ont plusieurs raisons d'être fiers : travail des missionnaires et des explorateurs français qui ont œuvré dans la région ou depuis ce pied-à-terre ; participation québécoise au gouvernement de l'Union des deux Canadas ; contribution des trois régiments québécois à la défense du Haut-Canada en 1812 ; enrichissement extraordinaire de la ville par la venue de quatre grandes communautés religieuses montréalaises ; premier évêque francophone de l'Ontario ; paroisse et écoles françaises ; nombreux citoyens et citoyennes francophones qui ont laissé des traces remarquables de leur passage dans cette ville.

Les anglophones qui ont profité de cette généreuse contribution, la plupart du temps gratuite, devraient se rendre compte qu'ils ont une dette de reconnaissance envers ceux qui ont découvert et colonisé cette partie du pays, qui ont répandu l'enseignement de l'Évangile des deux côtés du lac Ontario, qui ont contribué à les défendre contre les invasions américaines et qui leur ont apporté les institutions publiques indispensables à toute société. Évidemment, avant de manifester leur fierté et d'accepter cette dette de reconnaissance, les deux groupes doivent être au courant de leur passé et c'est ce que j'ai voulu leur raconter en écrivant ce livre.

